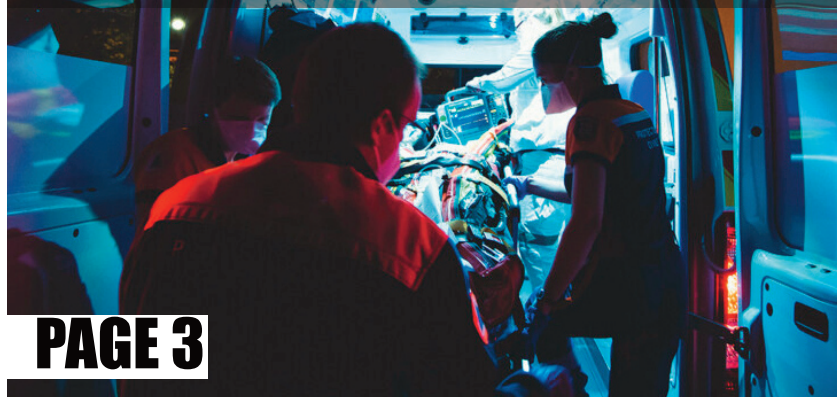


DÉFICIT DE 40 PARAMÉDICS DANS LE DISTRICT DE COCHRANE



PAGE 3

DÉTAILS SUR L'ALERTE À LA BOMBE

PAGE 3

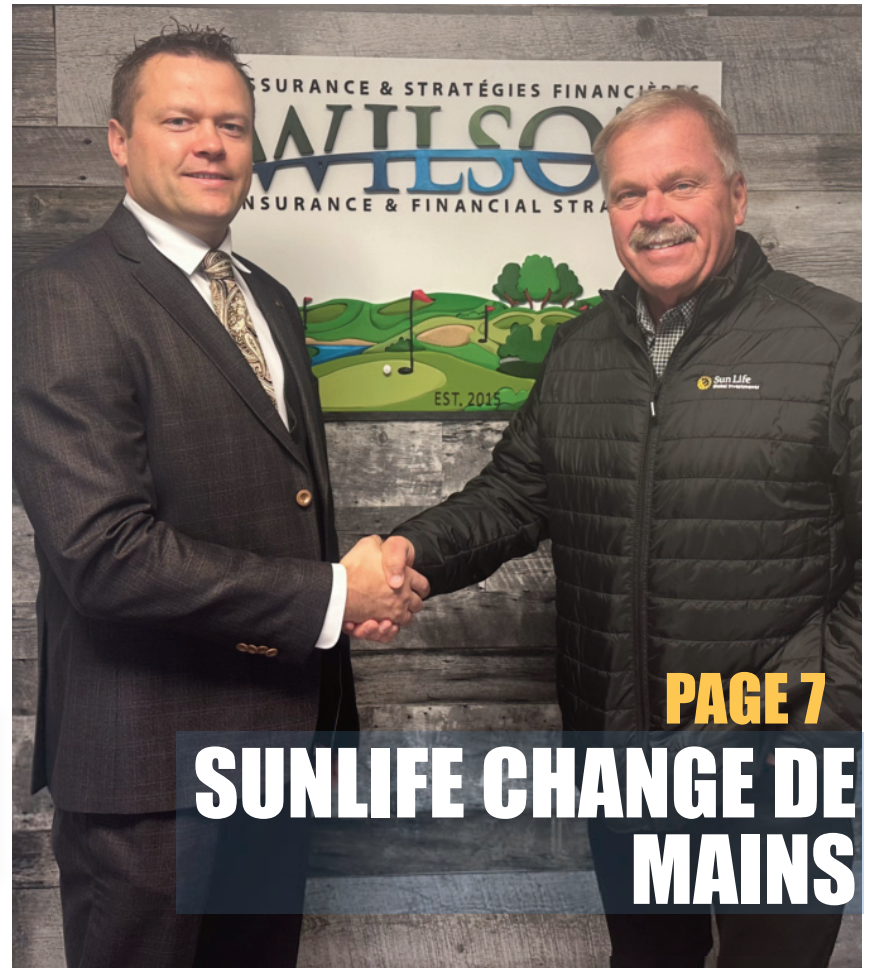


Alerte à la bombe



PAGE 2

LA COOP CÉCILE UNE HISTOIRE DE SUCCÈS À RÉPÉTER



PAGE 7

SUNLIFE CHANGE DE MAINS



PAGE 18

RENTRÉE RÉUSSIE



PAGE 19

FIN DE SEMAINE PARFAITE

 LECOURLMOTORSALES



FAITES INSTALLER VOS PNEUS D'HIVER
ET

ACCUMULEZ



Récompenses FordPass

40 000 POINTS RÉCOMPENSES FORDPASS
SUR LES ENSEMBLES PERFORMANCE D'HIVER ADMISSIBLES



Hearst 705 362-4011
Kapuskasing 705 335-8553



www.lecoursmotorsales.ca

La Coop Cécile, une histoire de succès à répéter pour contrer la crise du logement

Par Renée-Pier Fontaine

Après plusieurs années à titre de président de la Coop Cécile, André Rhéaume a cédé sa place à Chantal Lemieux lors de la dernière assemblée générale annuelle le 22 septembre dernier. Cette histoire à succès pourrait être reprise facilement par des groupes de citoyens ou des municipalités pour contrer la crise du logement que vit actuellement le Canada. Il n'y a que deux coopératives de parc de maisons mobiles en Ontario.

Retournons en arrière. En 2011, les résidents du parc de maisons mobiles ont reçu un avis d'éviction de la part du propriétaire à l'époque qui désirait vendre, mais ne trouvait pas d'acheteur. Ensemble, les propriétaires de ces maisons ont créé une coopérative et entrepris les démarches pour acheter la terre sur laquelle ils étaient installés. Avec André Rhéaume à la tête du projet, ils ont travaillé pour trouver une solution et ont fini par prendre des arrangements avec l'ancien propriétaire qui a accepté de financer la Coop pendant quelques années.

Les terrains ont dû être arpentés, un à un, avec des limites fixes, et les résidents qui le désiraient pouvaient acheter leur terrain. Une fois ces transactions complétées, les membres de la Coop Cécile avaient maintenant quelque chose comme dépôt pour l'achat du parc en entier. Finalement, ils ont fondé l'une des deux seules coopératives de logement sans but lucratif de l'Ontario à être située dans un parc de maisons mobiles.

Les propriétaires des maisons qui ont acheté le terrain sont maintenant des membres de la Coop en payant des frais de condo qui servent à l'entretien du parc. Pour



De gauche à droite : Dan Longtin, Nancy Rivard, Cynthia Léonard, Chantal Lemieux et Viateur Bernier. Photo de courtoisie

les autres, ils sont des locataires, ils louent le terrain de la Coop Cécile, donc ils ne sont pas membres. C'est grâce à ces frais que la coopérative est viable dans le moment. « Nous avons besoin de nos locataires aussi, sinon notre situation financière s'aggraverait. Les fonds nous permettent d'entretenir les chemins et le système d'égouts. Nous avons l'eau de la Ville depuis 2016, mais les eaux usées sont acheminées à une lagune qui appartient à la Municipalité », explique la nouvelle présidente.

Il y a 35 terrains qui sont occupés au sein du parc de maisons mobiles, et la plupart sont appartenus par les membres qui y vivent. « Nous sommes une communauté distincte à même la communauté de Hearst. Nous avons notre propre jardin communautaire, projet possible grâce aux fonds que M. Rhéaume est allé chercher auprès de la Fédération des coopératives du Canada et du ministère de l'Agriculture fédérale », dit-elle.

Les résidents ont les mêmes services qu'en milieu urbain,

comme les services d'incendie, d'ambulance et de police, la collecte de déchets, l'électricité et le chauffage au gaz naturel.

Tous les travaux qui peuvent être exécutés par les membres sont faits volontairement, que ce soit pour le déneigement ou le nettoyage préventif des égouts. Le travail des bénévoles est essentiel au bon fonctionnement du parc, souligne la présidente.

Tous les résidents peuvent joindre le groupe et s'impliquer. L'inclusion est vraiment au centre du discours de la présidente. « C'est sûr que nos chemins et tout ça ne sont pas aussi bien entretenus, parce qu'en ce moment, on a encore une hypothèque et on n'est pas riche. Cet été, on a toutefois investi une belle somme pour la réparation de *panses de bœuf* dans nos chemins », affirme-t-elle.

Toutes les occasions sont bonnes pour donner un sentiment d'appartenance aux résidents du parc, le comité organise chaque été un souper communautaire où tous sont les bienvenus. « À l'aide de bénévoles et d'une cueillette de fonds à l'interne, on a défriché un sentier pédestre qui fait tout le tour du parc. On essaye de rendre

notre petite communauté coopérative plaisante. Tous les printemps, on participe à l'initiative Visons la propreté : on nettoie le parc ainsi que le côté de la grande route », explique Mme Lemieux.

Chantal Lemieux souligne que deux terrains avec services sont encore disponibles pour la vente et que la coopérative possède un grand lopin de terre qui pourrait être divisé et vendu. « Ça serait intéressant de voir un partenariat avec des acteurs communautaires pour installer des maisons destinées aux personnes à moins de revenus sur les terrains de la Coop Cécile. Des investisseurs pourraient aussi amener des maisons mobiles et les louer à des personnes seules, etc. Ça pourrait faire partie de la solution de la crise du logement. »

Les maisons mobiles sont reconnues pour être vendues à des prix raisonnables, ce qui se veut une option pour les premiers acheteurs, les retraités ou les personnes seules. Reste à voir si l'inflation n'a pas changé la situation. Avec la flambée des prix de l'immobilier des dernières années, les membres de la Coop Cécile espèrent attirer plus de citoyens prêts à joindre cette communauté. Malgré tout l'espace disponible, les ressources financières de la Coop sont encore trop limitées pour que les membres entreprennent eux-mêmes le développement d'une nouvelle section. « Depuis les dix dernières années, nos fondateurs se sont relevés les manches et ont sauvé les propriétés, qui auraient été abandonnées sinon. Ils ont aidé à la survie de ces familles-là et du parc. Je tiens à souligner l'implication d'André Rhéaume et de l'aide qu'il a apportée, avec l'appui des autres », conclut Mme Lemieux.



Alerte à la bombe dans plusieurs conseils scolaires ontariens

Par Renée-Pier Fontaine

Les parents des élèves fréquentant les écoles du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières (CSCDGR) ont reçu un courriel mercredi, à 7 h 10, pour annoncer la fermeture de toutes les écoles du conseil. Une menace d'attaque à la bombe avait été reçue durant la nuit.

Le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario et le District School Board Ontario North East ont suivi les recommandations de la Police provinciale de l'Ontario (PPO) et ont aussi fermé les portes des écoles par mesures préventives. Entre autres, les parents des élèves de Passeport Jeunesse devaient aller chercher leurs enfants au sous-sol de l'Université de Hearst,

où ils avaient été amenés pour leur sécurité. Au cours de la journée, le Conseil scolaire catholique des Aurores boréales dans la région de Thunder Bay et le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien ont reçu le même genre de menaces et ont envoyé les enfants à la maison ou sur les lieux de refuge désignés au sein de leur communauté.

La PPO stipule dans un communiqué de presse que des membres de la Police provinciale de l'Ontario (OPP) enquêtent sur de multiples menaces à la bombe dans le Nord de l'Ontario. Les menaces visaient plusieurs écoles relevant de plusieurs conseils scolaires des régions du Nord-Est et du Nord-Ouest, et

exigeaient un paiement. En plus des officiers locaux, l'équipe d'investigation cybernétique de l'OPP est engagée.

La directrice de l'éducation, Sylvie Petroski, a envoyé une lettre en fin d'après-midi disant que le Conseil avait reçu une menace à la bombe et les forces policières ont tout de suite été alertées. Les écoles ont donc été fermées par précaution.

Ensuite, dans la journée, la police a informé les conseils qu'elle estimait que la menace était non fondée. La vérification de toutes leurs écoles a donc pu avoir lieu et, maintenant que la PPO est en mesure d'affirmer que les lieux sont sécuritaires, les lieux ont pu ouvrir dès

le lendemain. Les parents d'enfants qui ressentiraient de l'anxiété face à la situation peuvent en parler au personnel de l'école; des ressources sont disponibles au besoin.

Au moment de mettre ce journal sous presse, aucune arrestation n'avait été effectuée, aucun groupe n'a revendiqué cette menace et rien n'indique de quelle manière elles ont été exécutées. L'enquête se poursuit, selon la Police provinciale de l'Ontario.



Déficit de 40 paramédics dans le district de Cochrane

Par Mehdi Mehenni - IJL - Réseau.Presse - Le Voyageur

En 2022, le district de Cochrane a perdu 20 % de ses effectifs en matière de paramédics. Le nombre d'ambulanciers a reculé de 104 à 84. La députée néo-démocrate, porte-parole de l'opposition en matière de santé, France Gélinas, pointe du doigt « l'inaction du gouvernement ».

Le directeur et chef des services d'urgence santé pour le Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane, Jean Carrière, indique qu'en 2019, les huit casernes réparties sur le grand territoire allant de Timmins à Hearst, une distance de 261 kilomètres, comptaient 110 ambulanciers paramédicaux.

Ayant encore enregistré deux départs au cours des dernières semaines, le district compte actuellement 82 paramédics pour une population de plus de 76 600 habitants répartis sur un territoire de 141 247 km².

Parallèlement, le nombre d'appels d'urgence augmente, selon Jean Carrière, qui évalue le nombre de postes à combler pour répondre convenablement au besoin de la population à 40 ambulanciers paramédicaux.

À Cochrane, on compte environ 5300 habitants selon le recensement de 2016, a vu le nombre d'appels d'urgence passer de 600 à 858 de 2018 à 2022, ce qui représente une hausse de 43 %.

La ville d'Iroquois Falls, qui compte un peu plus de 4500 habitants, a enregistré 566 appels d'urgence en 2022, en comparaison avec 512 appels en 2018, ce qui représente une hausse de 11 %.

La Ville de Timmins, avec presque 42 000 habitants, a recensé 6609 appels en 2022, contre

5580 appels en 2018. Une hausse de 18 %. « Ce déséquilibre, accentué par le manque de relève dans nos effectifs, a créé une hausse dans le volume du travail. Ce qui fait que des paramédics quittent nos rangs notamment pour des raisons de santé mentale. Je ne vais pas dire que nous sommes en situation de crise, mais nous sommes proches », avance M. Carrière.

En octobre, deux ambulanciers paramédicaux affectés au printemps dernier à la station d'Iroquois Falls pour remplacer deux collègues partis en vacances, ont été « rappelés » à Cochrane pour faire face à la hausse des appels d'urgence nocturnes dans ce secteur. Les statistiques de 2023 ne sont pas encore disponibles, mais pour donner une idée, la station de Cochrane a enregistré 316 appels nocturnes en 2022 contre 184 appels à la station d'Iroquois Falls, selon les précisions de M. Carrière.

S'il considère que cette réaffectation ne va pas avoir un impact sur les temps de réponse à Iroquois Falls, il y a lieu de souligner que les deux agents qui desservent actuellement la station assurent 12 heures de service par jour en poste. « Mais lorsqu'ils rentrent à la maison, ils prennent avec eux leur pagette. S'il y a un appel, ils répondent présents. Nos paramédics font tous les jours des heures supplémentaires », souligne-t-il.

Jean Carrière affirme que les délais d'intervention, après un appel d'urgence, se situent actuellement autour de 17 minutes. « Il y a dix ans, les délais d'attente étaient d'un peu plus de 6 minutes », compare-t-il.

« Le gouvernement fait la sourde oreille »

La députée de l'opposition en matière de santé, France Gélinas, est catégorique : « C'est une situation inacceptable et cela va avoir un impact sur la disponibilité des services. Des gens qui ont partagé leur histoire personnelle disent qu'on leur demande de patienter 40 à 50 minutes, quand ils appellent le numéro d'urgence. Cela devient de plus en plus fréquent et il y a plusieurs autres districts du Nord de l'Ontario qui vivent la même chose », assure-t-elle.

Mme Gélinas met en cause le gouvernement et avance que « le Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane n'a pas vu une augmentation de son budget de base depuis plus de dix ans ».

Parallèlement, elle note que « les dépenses, notamment le prix de l'essence, le coût d'entretien des ambulances et des stations d'ambulances, se sont multipliées. C'est un problème qui a été souvent rapporté au gouvernement provincial, mais il continue de faire la sourde oreille », dénonce-t-elle.

« Nous avons droit à l'équité des soins »

La députée France Gélinas estime que les résidents du Nord de l'Ontario ont « droit à l'équité des soins » par rapport à ceux du sud de la province. « Cela coûte plus cher de financer un service d'ambulanciers au nord qu'au sud de la province. Le gouvernement de l'Ontario doit prendre en considération les spécificités liées notamment au climat et aux grandes distances dans le nord,

à savoir qu'il faut parfois mobiliser un hélicoptère pour intervenir », illustre-t-elle.

Hannah Jensen, attachée de presse au cabinet de la vice-première ministre et ministre de la Santé de l'Ontario, Sylvia Jones, indique que « depuis 2018, notre gouvernement a augmenté le budget des soins de santé de près de 18 milliards \$, mais nous savons qu'il faut faire plus ».

Elle précise que le gouvernement « a également créé 300 nouveaux postes d'ambulanciers paramédicaux dans la province et a augmenté de 5 % cette année la subvention aux services d'ambulances terrestres, qui finance les services d'ambulances terrestres à parts égales avec les municipalités de la province. »

Elle ajoute que « si un service paramédical souhaite augmenter son budget, la province sera là pour répondre à sa demande ».

France Gélinas ne l'entend pas de cette oreille. Elle rétorque que « le gouvernement provincial a, certes, budgété plus », mais rappelle qu'il y a « une bonne partie de ce budget (18 milliards \$) qui n'a jamais été dépensée ».

Pour ce qui est de l'augmentation de 5 % des subventions aux services d'ambulances terrestres, elle affirme que cela n'a pas été le cas pour le Nord de l'Ontario. « Cet argent est allé aux municipalités qui ont leurs propres services d'ambulanciers. Dans le Nord de la province, ce sont les Conseils régionaux qui gèrent les services de paramédics et ils ont reçu zéro augmentation », précise-t-elle.

Revenir aux droits de la personne

Le gouvernement de la Saskatchewan a récemment utilisé la disposition dérogatoire de la Charte canadienne des droits et libertés pour enfreindre les droits à la non-discrimination et à la sécurité des enfants et jeunes transgenres et non binaires. Cet usage signale le retour d'une interprétation de la politique selon laquelle rien ne devrait limiter le pouvoir des gouvernements. C'est là cause d'inquiétude, surtout lorsque les personnes au pouvoir ciblent des groupes vulnérables.

Le 20 octobre 2023, le gouvernement du Parti saskatchewanais a adopté un projet de loi baptisé «Déclaration des droits des parents» ou «Parents' Bill of Rights», faisant suite à une directive en éducation prévoyant qu'une école doit consulter les parents avant d'utiliser de nouveaux pronoms ou un nouveau nom pour leur enfant.

Cette mesure législative prévoit aussi que les parents doivent être avertis deux semaines à l'avance lorsque la santé sexuelle sera abordée en classe, et ce, afin qu'ils puissent retirer leur enfant de ces cours.

Ces éléments sont inclus dans la nouvelle loi, aux côtés d'autres «droits» de consultation, d'information et de décision.

Un contexte constitutionnel et politique éclairant

Le 28 septembre, l'organisme saskatchewanais UR Pride, soutenu par l'organisme pancanadien Égale, a obtenu une injonction de la Cour du Banc du Roi quant à l'application de cette directive. Ces organismes visaient à protéger les droits des personnes 2ELGBTQIA+ en contestant la constitutionnalité de la directive.

Or, dès la loi adoptée, la Saskatchewan a annulé la directive contestée en cours. La province tentait de ce fait d'annuler les procédures judiciaires.

À la suite de cette injonction, le gouvernement a annoncé qu'il rappellerait l'Assemblée législative pour une session d'urgence, avant la session d'automne. Il cherchait ainsi à contourner le processus parlementaire habituel pour une question qui ne relève aucunement de l'urgence.

Une Charte contestée

L'intitulé de la mesure législative «Bill of Rights» n'est pas innocent. Il renvoie à l'ancêtre de la Charte canadienne des droits et libertés. Une Déclaration sous forme de loi peut être aisément transformée et annulée par le gouvernement. Au contraire, une charte enchâssée dans une constitution doit passer par plusieurs étapes.

Pour cette raison, l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés en 1982 n'a pas été aisée. Lors des négociations constitutionnelles de 1980-1981, les premiers ministres provinciaux s'y opposaient.

La disposition dérogatoire a répondu à la peur qu'avaient plusieurs politiciens de mettre les décisions dans les mains des juges. Elle permet en effet aux gouvernements de maintenir une loi en vigueur malgré un jugement de la Cour Suprême qui affirmerait que la mesure législative contrevient à la Charte.

Mais cette disposition devait aussi avoir ses limites et être une mesure exceptionnelle afin de protéger les populations vulnérables.

Une attaque ciblée contre les droits

L'usage de la disposition dérogatoire en Saskatchewan en octobre 2023 répète une expérience québécoise au moment de l'adoption de la loi 21. Dans les deux cas, le recours à la disposition s'est fait dans le texte même de la loi, de manière préventive.

Par un tel recours, le gouvernement reconnaît tacitement qu'il contrevient aux droits des personnes affectées par la loi.

Cette attaque contre les droits des enfants a d'ailleurs poussé l'une des commissaires des droits de la personne de la province à démissionner.

Ce recours marque plus encore. L'on s'attendait à ce que les gouvernements qui invoquent la disposition soient vus d'un mauvais œil par l'électorat.

Ces deux exemples nous montrent des gouvernements qui courtisent plutôt un certain vote et qui comptent sur le fait d'être récompensés par la majorité pour cette violation des droits de minorités ciblées.

C'est que l'emploi de la disposition ne se fait pas dans un milieu neutre. Dans les deux cas, il suit de longues campagnes de démonisation de groupes minoritaires et une montée des discours islamophobes et antiimmigrants au Québec pour la loi 21, et transphobes et homophobes en Saskatchewan pour la loi sur les «droits des parents».

La menace autoritaire

Les droits enchâssés dans la Charte canadienne, comme dans plusieurs déclarations internationales, sont un outil qui vise à limiter le pouvoir de la majorité et la capacité d'un gouvernement à retourner cette loi contre des minorités pour son gain.

Ils sont loin d'être parfaits, mais ils permettent une participation active de la population au moment de la contestation.

En empêchant cette participation même minimale, le gouvernement de la Saskatchewan se place au-delà des lois et refuse que la population puisse avoir son mot à dire sur les lois qui la touchent directement.

Cette participation est encore plus importante lorsqu'une loi cible une population aussi précise et aussi vulnérable.

Jérôme Melançon, chroniqueur – Francopresse

SOURIRE DE LA SEMAINE



réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE



Équipe

Steve Mc Innis
Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca
Pierre Floréa
Journaliste
Renée-Pier Fontaine
Journaliste
fpfontaine@hearstmedias.ca
Maurice Lepage
Graphiste
pub@hearstmedias.ca
Karine Vallée
Réception et distribution
info@hearstmedias.ca
Francine Lacroix
Employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay
Webmestre
web@hearstmedias.ca
Daniella Musangu
Webmestre adjointe
dmusangu@hearstmedias.ca
Guy Morin
Collaborateur
Manon Longval
Ventes
vente@hearstmedias.ca
Sylvie Turgeon
Ventes
sylvieturgeon@hearstmedias.ca
Claire Forcier
Révisseuse bénévole
Claudine Locqueville
Jocelyne Hébert
Chroniqueuses

Serge Morissette
Gilles Péloquin
Marc Bédard
Chroniqueurs
Site Web
lejournallennord.com
Facebook
C'INN à Hearst
Fondation
Donatien-Frémont
613 241-1017
Canadian Media Circulation
Audit
circulationaudit.ca
416 923-3567
Lignes agates marketing
anne@lignesagates.com
866 411-7487
Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) PoL 1No
705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



Charlie Angus courtisera les électeurs de Hearst et Kap à la prochaine élection fédérale

Par Renée-Pier Fontaine – IJL – Réseau.Presse

Le redécoupage des circonscriptions électorales fédérales du Nord de l'Ontario élimine un comté et c'est tombé sur Algoma-Manitoulin-Kapuskasing. Les régions de Hearst et de Kapuskasing seront annexées au comté Timmins-Baie James actuellement représenté par le député Charlie Angus du NPD.

La nouvelle circonscription sera nommée Kapuskasing-Timmins-Mushkegowuk. Carol Hughes devra se trouver un nouveau comté si elle souhaite se représenter au prochain scrutin fédéral, Charlie Angus ayant déjà indiqué que son nom apparaîtra sur le bulletin de vote. « Pour le NPD, le focus est de représenter le Nord, particulièrement pour moi, donc dans la prochaine circonscription Kapuskasing-Timmins-Mushkegowuk. Il y a beaucoup d'opportunités, mais il y a aussi beaucoup de difficultés. Pensons à la crise du logement, la crise des opiacés et les nécessités que le gouvernement devrait investir dedans, c'est notre job d'assurer que ce sera fait », dit M. Angus.

Charlie Angus a gagné sa première campagne électorale en 2004 sous la bannière du NPD et n'a jamais été battu au cours des 19 dernières années. Il est à noter que le politicien ne parlait pas du tout français lorsqu'il s'est présenté la première fois. Sa première promesse était d'apprendre la langue de Molière advenant une victoire. « Lors de ma première tournée de porte-à-porte, je disais seulement bonjour monsieur ou madame, comment allez-vous, et merci ! »

Le néodémocrate a rempli sa promesse puisqu'il y a quelques semaines, il a réalisé une entrevue d'une quinzaine de minutes uniquement en français et sans aide à l'émission *L'info sous la loupe* avec Steve Mc Innis sur les ondes de CINN 91,1

Chef du NPD

Charlie Angus s'était présenté en 2017 pour devenir le chef du NPD national lorsque le temps était venu de trouver un successeur à Thomas Mulcair. Le politicien originaire de Timmins avait été défait par Jagmeet Singh, mais quelques années plus tard, il avoue préférer la situation actuelle puisqu'il aime représenter les gens du Nord.

Questionné à savoir s'il est toujours intéressé à ce poste advenant qu'une course à la chefferie se pointe à l'horizon, M. Angus n'a pas voulu répondre de manière directe. En bon politicien, l'homme âgé actuellement de 60 ans a indiqué



Photo de courtoisie

être satisfait du poste qu'il occupe actuellement. Il avait quand même terminé en deuxième position, tout juste derrière Jagmeet Singh avec près de 20 % de voix.

Coalition Parti libéral /

Nouveau Parti démocratique

Dernièrement, les élus du NPD à la Chambre des communes ont menacé le parti de Justin Trudeau de retirer leur appui pour ne pas faire tomber le gouvernement. Cette entente semble être de plus en plus fragile et ce sujet a pris beaucoup de place lors du dernier congrès national du NPD qui a eu lieu dernièrement. « Il y a quelques semaines, le NPD a tenu son congrès national et le message qu'on a reçu de nos bases de militants est très clair ! Les gens sont frustrés par le manque de vision et le manque de leadership de Justin Trudeau. Notre base demande que le NPD utilise sa position au parlement pour forcer le gouvernement à respecter ses promesses. Donc, pour la prochaine session, nous allons lutter pour établir, entre autres, le programme national d'assurance-médicaments », indique le député. Pour son groupe, c'est une priorité d'améliorer la qualité de vie des Canadiens et de lutter contre la précarité économique. Selon le député, ça commence avec le respect des promesses faites lors de la dernière campagne électorale canadienne.

Le cheval de bataille de Charlie Angus est de mettre en place des opportunités de développement d'une économie durable. « Joe Biden aux États-Unis a transformé l'économie américaine. Dans le nord il y a beaucoup d'opportunités, particulièrement grâce à nos ressources naturelles ; il faut participer à cette nouvelle économie durable. Il est nécessaire d'avoir les fonds pour développer les mines et les autres occasions, de développer les apprentis dans les métiers pour que les jeunes travaillent »,

explique-t-il.

L'augmentation de l'itinérance et des consommateurs de drogues, comme les opiacés, non seulement à Timmins, mais partout au Canada risque de faire de nouvelles victimes et d'atteindre d'autres régions plus au nord. Il s'agit d'un problème inquiétant pour le politicien. « La situation là-bas est comme partout ailleurs, un vrai désastre. C'est important que le gouvernement et les municipalités travaillent ensemble afin de mettre en place le soutien pour aider les victimes des drogues et aussi de répondre aux crises de logement. Ce sont les deux éléments qui vont affecter la qualité de vie dans le futur. »

Il donne à titre d'exemple un récent établissement avec un programme ayant pour but d'aider les personnes aux prises avec des problèmes de consommation à Kirkland Lake. Selon le député, le gouvernement fédéral devrait rétablir des fonds accordés auparavant dans un programme national de logements et loyers abandonné il y a plusieurs années. « Il a une crise maintenant. Ce n'est pas possible pour le secteur privé, pour les municipalités comme Timmins, Kapuskasing et Hearst, de construire les logements nécessaires. Il y a un rôle pour le

gouvernement fédéral, mais il y a aussi un rôle pour le gouvernement provincial, c'est important de débiter de nouvelles constructions pour inviter des familles à s'établir dans notre région », affirme Charlie Angus.

Les prix à l'épicerie

Lors de la dernière session parlementaire, les propriétaires des plus grandes chaînes d'épicerie au pays ont dû expliquer la raison qui les pousse à maintenir la hausse de prix. Selon M. Angus, ce n'est pas une question d'inflation à ce niveau-là, mais plutôt de l'exploitation d'une situation. « Même si les prix de l'épicerie ont un peu diminué, c'est un problème si le gouvernement va refuser d'aider les gens. Le NPD va continuer de mettre la pression sur le gouvernement pour aider la population avec ça », dit-il.

Enfin, en ce qui concerne le blocage des médias canadiens sur les médias sociaux de Meta, Charlie Angus implore la patience. « Le problème, c'est que Facebook et Google doivent respecter leurs obligations de payer dans le système de taxes. Ce qui se passe avec les petits médias, c'est un désastre économique, mais je suis frustré par le manque de parité de M. Trudeau de négocier avec les géants des médias sociaux comme Facebook, etc. »

Le député trouve important d'obliger les entreprises à payer des taxes et affirme que les négociations sont toujours en cours pour rendre la situation la plus juste pour tous.

Maintenant qu'il représente la région de Hearst, à la suite du nouveau découpage des circonscriptions, le député Charlie Angus se déplacera pour venir à la rencontre des nouveaux citoyens qu'il représente.

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

**Immortalisez vos
êtres aimés !**

Pour une vaste gamme
de monuments et
les compétences nécessaires pour les
personnaliser,
voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321
Consultation gratuite à domicile

KidSport Hearst, bénéficiaire de la première campagne de Biscuits sourire des Fêtes

Par Renée-Pier Fontaine

L'organisme sans but lucratif local KidSport, qui existe à Hearst depuis 2004, permet à 50 enfants de s'inscrire dans un sport chaque année, afin que le plus grand nombre de jeunes participent aux activités sportives locales. Plus de 150 000 \$ ont été remis par KidSport Hearst et investis dans la communauté depuis sa création. L'organisme géré par un comité de six personnes a été choisi cette année à titre de récipiendaire.

Depuis six ans, Stefanie Proulx Sylvain s'investit avec d'autres bénévoles dans la réussite du programme KidSport à Hearst en plus d'agir à titre de présidente depuis l'an passé. Chaque année, des campagnes de financement ont lieu et l'équipe



Photo : KidSport et Stefanie Proulx Sylvain

avait soumis une demande au restaurant Tim Hortons pour être bénéficiaire de la campagne des Biscuits sourire. « Pour continuer à aider le même nombre de familles chaque année, on doit

amasser 10 000 \$ minimum pour atteindre notre objectif », dit-elle. Une bonne nouvelle est arrivée dernièrement alors que Tim Hortons a retenu la candidature de la succursale KidSport de Hearst, et ce, pour une toute nouvelle campagne, les Biscuits sourire des Fêtes. L'entreprise de restauration ajoute une semaine à l'événement qui se déroule habituellement en mai. Stefanie et son équipe invitent donc la communauté à acheter des biscuits du 13 au 19 novembre prochain afin d'amasser le plus d'argent possible pour le KidSport local. « On aimerait que les gens et les entreprises continuent de se lancer le défi d'aller acheter des biscuits et qu'ils le partagent sur les médias sociaux avec la mention #holidaycookie. Ensuite, qu'ils mettent au défi deux autres amis à faire de même pour créer une chaîne », dit la présidente.

Obtenir de l'aide

Les familles souhaitant obtenir de l'aide pour leurs enfants ont des critères à remplir pour être acceptées par le comité de sélection.

KidSport a un budget annuel à respecter, donc il y a une limite au nombre de familles que l'organisme peut aider.

Le soutien financier offert aux familles peut couvrir les frais d'inscription à un sport pratiqué à Hearst, à Mattice-Val Côté ou Constance Lake. « On aide les familles avec tous les sports locaux, que ce soit pour de l'équitation, le hockey, la natation ou le karaté. Les gens doivent présenter leur demande de subvention sur le site Web de kidsportcanada.ca, sinon ils peuvent nous téléphoner », explique Mme Proulx Sylvain.

Le comité est toujours à la recherche de personnes désirant s'impliquer de manière bénévole. Leur nom est ajouté à une liste de bénévoles qui sont sollicités lorsque vient le temps des activités.

Outre les activités liées aux campagnes de financement, la présidente indique que les organisateurs d'événements locaux sont toujours généreux envers KidSport. À titre d'exemple cette année, l'organisme a reçu des fonds provenant du tournoi de hockey du ministère des Ressources naturelles, du comité des HOG et du Jogues MudFest. « Toutes les contributions restent à Hearst et n'iront pas à KidSport Ontario. C'est important que les gens le sachent. Des bons de précommande seront disponibles pour les gens qui désirent commander une grande quantité de biscuits », conclut-elle.



**Équipe de santé familiale
Nord-Aski
Family Health Team**



Changements à l'Équipe de santé familiale Nord-Aski et au sein du Groupe de médecins de Hearst

L'Équipe de santé familiale Nord-Aski est maintenant installée dans la section sud du Centre médical de Hearst où se trouvait jusqu'à tout récemment la clinique de spécialisations. Le rassemblement des fournisseurs de soins interdisciplinaires de l'ÉSFNA dans un même endroit de l'immeuble permettra d'offrir une meilleure expérience aux patients en facilitant la coordination des soins et la navigation des services.

Pareillement, les cabinets de médecine familiale des docteurs Fournier (date de commencement à déterminer), Gauvin, Papineau, Shaheen et Talbot-Lemaire sont dorénavant réunis dans un endroit partagé situé au deuxième étage du Centre médical de Hearst. Ainsi, les gens se présenteront à la même réception et ils appelleront le même numéro de téléphone, peu importe leur médecin de famille.

Se trouvent ci-dessous les numéros de téléphone de la structure des soins primaires à Hearst :

705 362-7511

Pour les patients des docteurs Fournier, Gauvin, Papineau, Shaheen, Talbot-Lemaire.

705 362-5555

Pour les patients de la clinique de Locum.

705 362-5544

Pour les patients à la recherche d'un service spécifique offert par les fournisseurs de soins interdisciplinaires de l'Équipe de santé familiale Nord-Aski.

RE/MAX
Crown Realty (1989) Inc., Brokerage
Independently owned and operated

Tél : 705 372-5408

Sans frais : 1 800-601-8601

audrey@remaxcrown.ca



AUDREY AUBIN
AGENTE IMMOBILIÈRE

Electrical Power
SOLUTIONS

GENERAC®

AUTHORIZED DEALER

SALES | SERVICE | INSTALLATION

Stéphane NÉRON
Electrical contractor

705 362-4014
ElectricalPowerSolutions@outlook.com
RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL

Nouvelle acquisition pour le courtier Brian Wilson

Par Renée-Pier Fontaine

Après 40 années à desservir la population locale en assurances et conseils financiers, Luc Dupuis est semi-retraité depuis le 1^{er} novembre 2023. Il a passé toute sa carrière sous la même bannière, SunLife, et il est maintenant prêt à laisser aller la plupart de ses fonctions. C'est le courtier Brian Wilson qui a décidé de retourner avec la compagnie et d'acheter la branche opérée par M. Dupuis.

Luc Dupuis a commencé à planifier sa semi-retraite il y a quelques années, il était prêt à vendre, mais il attendait de trouver le candidat idéal. « La compagnie et Brian se sont entendus et ça a rendu cela plus facile pour moi de laisser. Je voulais quelqu'un de local, puis avec de l'expérience, il n'en pleut pas des gens comme ça. Je suis bien content de ça. Tant qu'il n'y avait pas de relève, moi je ne quittais pas mes clients », explique M. Dupuis. Pour Brian Wilson c'est le début d'une nouvelle aventure, étant courtier indépendant depuis plusieurs années, il se devait de s'associer à nouveau avec la compagnie SunLife pour pouvoir clore la transaction. Après ses études en commerce à l'Université de Lakehead en 2012, il est revenu s'installer à Hearst et à ses débuts comme courtier, il travaillait sous la bannière de SunLife pendant deux ans. L'entente stipule toutefois que les contrats qui engageaient ses clients avec d'autres compagnies seront maintenus. Ambitieux, et persévérant, il a vu l'occasion d'affaires comme une chance qui se présente rarement. « Je n'ai jamais eu l'occasion avant de faire l'acquisition d'une entreprise. C'est une façon rapide de faire grandir une business. En achetant les clients pour les servir, ça me sauve beaucoup de temps et de travail en même temps », indique M. Wilson. Pour en venir à ce qu'il est aujourd'hui, Brian



Photo : Renée-Pier Fontaine

reconnaît que c'était plus simple de contacter les gens quand il a commencé, il prenait le bottin téléphonique, faisait des appels, etc. Maintenant, les gens n'ont presque plus de ligne terrestre et plusieurs sont sur une liste d'interdiction de contact, ce qui rend le travail ardu pour les nouveaux.

Stimulé par la résolution de problème et l'aide qu'il offre à sa clientèle, M. Wilson s'est retrouvé dans le top 100 des meilleurs courtiers indépendants de la Financial Horizon du Canada en 2021. La plupart des candidats se spécialisaient comme lui, en assurance vie. « Dans un petit marché comme Hearst, il faut quand même que tu fasses un peu de tout, mais mes connaissances en assurances sont pas mal avancées », dit-il.

Confiant, et fébrile au sujet de l'agrandissement de sa clientèle, il prendra les choses un jour à la fois. Pour l'instant, l'ajout d'employés n'est pas prévu, mais pas impossible non plus, selon sa nouvelle charge de travail, Brian ajustera le tir. La compagnie SunLife offre aussi à ses courtiers les services d'appui en administration, les adjoints sont déjà formés et prêts à exécuter les tâches qui seront demandées.

Les clients de M. Dupuis ont commencé à recevoir de la documentation qui leur indique son départ et le transfert de dossiers à

M. Wilson. Par la suite, il contactera les clients pour les rencontrer, selon l'ordre prioritaire établi. « Beaucoup de clients ont seulement une assurance vie, donc au début ce sont plus les clients qui ont des investissements que je vais

devoir rencontrer. Les investissements ça bouge tous les jours, il y a en a qui approchent la retraite, donc je vais voir s'il y a des changements à faire, etc. », dit-il.

Plusieurs de ses nouveaux clients font affaire avec Luc Dupuis depuis le début et certains même avant l'arrivée de Luc en 1983. Le marché de la vente d'assurances vie a tellement évolué, les conditions pour être accepté sont plus strictes et il devient plus difficile d'avoir le même nombre de clients annuellement. Près de 800 nouveaux dossiers attendent Brian Wilson, celui-ci n'est pas inquiet et attend le jour J avec impatience.

ATTENTION VÉTÉRANS

*L'agent du service de la Légion royale canadienne
Sherry Culling*

sera à Hearst durant la semaine du **20 novembre 2023** pour aider toute personne souhaitant obtenir des informations, des conseils ou du soutien des Anciens Combattants Canada concernant

- ◇ Pensions d'invalidité ◇
- ◆ Traitement des anciens combattants autorisés ◆
- ◇ Demande de coquelicots / fonds de bienfaisance ◇
- ◆ Appel contre les décisions défavorables d'ACC ◆
- ◇ Droit des veuves ◇

Il n'est pas nécessaire d'être membre de la Légion pour demander un entretien.

**Téléphonez à Lise, au 705 373-0567,
pour prendre un rendez-vous
avant le 10 novembre.**

Ce service gratuit est offert par la Légion.



ATTENTION VETERANS

*The Royal Canadian Legion's Service Officer
Sherry Culling*

will be in Hearst the week of **November 20th 2023** for anyone wishing information, advice or assistance regarding

- ◇ Veterans Affairs Canada Disability Pensions/Awards ◇
- ◆ Treatment for Entitled Veterans ◆
- ◇ Application for Poppy/Benevolent Funds ◇
- ◆ Appeals against unfavourable VAC Decisions ◆
- ◇ Widows ◇

You do not have to be a Legion Member to request an interview.

**Call Lise, at (705) 373-0567,
to book an appointment
before November 10th.**

A free service offered by the Legion.



LA CORPORATION HEARST CONNECT

C.P. 5000 — 523 route 11 Est,
Hearst, ON P0L 1N0
705 372-2848
hearstconnect.com
admin@hearstconnect.com

PPO en bref : alcool au volant, fuite et entrée par effraction

Par Renée-Pier Fontaine

Le 23 octobre dernier vers 21 h, un agent du détachement de la Baie James de la Police provinciale de l'Ontario (PPO) a intercepté un véhicule sur le chemin Brunetville, à Kapuskasing.

Après avoir parlé au conducteur, il a été déterminé que ce dernier avait consommé des substances intoxicantes. Il a été arrêté et transporté au détachement de Kapuskasing pour subir d'autres tests. Au cours d'une fouille, de la drogue soupçonnée d'être du fentanyl a été trouvée et saisie.

À la suite de l'enquête, l'homme de 35 ans de Kapuskasing, a été accusé des infractions suivantes : conduite avec facultés affaiblies par l'alcool et/ou la drogue, défaut de se conformer à une ordonnance de probation, possession d'une substance de l'annexe 1-opioïdes, omission d'aviser d'un changement d'adresse et omission de remettre son permis de conduire.

L'accusé doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 20 novembre à Kapuskasing.

Harty

Le 19 octobre vers 8 h 30, des policiers se sont rendus sur les lieux d'une collision sur la route 11 à Harty. Après avoir parlé au conducteur de la camionnette, ils ont déterminé que cet individu avait consommé des substances et qu'il était intoxiqué. Il a été arrêté et devait subir d'autres tests auxquels il a refusé de se soumettre.

À la suite de l'enquête, l'homme de

35 ans de Val Rita a été accusé des faits suivants : défaut ou refus d'obtempérer à une demande, possession de méthamphétamine et conduite imprudente.

L'accusé doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 20 novembre à Kapuskasing.

Moonbeam

Le 22 octobre vers 2 h le matin, des agents de la paix ont répondu à un appel concernant une collision impliquant un seul véhicule sur la route 11 à Moonbeam. Les policiers sont arrivés sur les lieux et ont aperçu un véhicule lourdement endommagé, mais n'ont pas vu le conducteur sur place. Ce dernier a été retrouvé à la suite d'une enquête policière. Après lui avoir parlé, les agents ont déterminé qu'il avait consommé de l'alcool.

Un homme de 55 ans de Moonbeam a été accusé des faits suivants : conduite en état d'ébriété avec un taux d'alcool au-delà de la limite permise, défaut de se conformer à un engagement, omission de signaler un accident, non-respect de l'obligation de demeurer sur place, conduite sous le coup d'une suspension.

L'accusé a été libéré par la Cour de justice de l'Ontario et doit comparaître le 20 novembre à Kapuskasing.

Cochrane

Une jeune personne a été arrêtée à la suite d'une invasion de domicile le 23 octobre, peu après 20 h 30, par des agents de la PPO sur la 11e Avenue à Cochrane.

La police est intervenue et, dans le cadre de l'enquête, a exécuté un mandat d'entrée dans une maison d'habitation. Un jeune homme de 16 ans de Cochrane, qui ne peut être nommé en raison des dispositions de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), a été arrêté et accusé des infractions suivantes : introduction par effraction dans une maison d'habitation, commettre un acte criminel, proférer des menaces, causer la mort ou des lésions corporelles, agression, défaut de se conformer à une ordonnance de mise en liberté autre que de se présenter au tribunal.

L'accusé est demeuré en détention jusqu'à son audience de mise en liberté sous caution qui a eu lieu le 27 octobre devant la Cour de justice de l'Ontario, à Cochrane.

100 km à l'ouest de Hearst

Les policiers ont porté des accusations contre le conducteur d'un véhicule utilitaire abandonné pour conduite avec facultés affaiblies, sur la route 11, à environ 100 km à l'ouest de Hearst.

Le 22 octobre, vers 8 h 30, des agents ont répondu à un appel concernant une collision impliquant un seul véhicule sur la route 11, dans le canton de McCoig. Les agents sont arrivés sur les lieux et ont parlé au conducteur qui avait subi des blessures ne mettant pas sa vie en danger. Celui-ci a été transporté par ambulance à l'hôpital de Hearst. Il a été déterminé que

le conducteur avait consommé de l'alcool, et des tests supplémentaires ont été effectués à l'hôpital.

À la suite de l'enquête, un homme de 46 ans, de Nepean, a été accusé des faits suivants : conduite avec facultés affaiblies, conduite d'un véhicule utilitaire en violation des conditions, conduite imprudente, omission d'aviser d'un changement d'adresse, défaut de port de la ceinture de sécurité par le conducteur. L'accusé doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 6 décembre à Hearst.

Enquête à Kapuskasing

Le 26 octobre, peu avant 14 h, des agents du détachement de la Baie James de la Police provinciale de l'Ontario (PPO) se sont rendus sur les lieux d'un incident impliquant une menace à l'endroit de personnes dans une résidence de l'avenue Lang à Kapuskasing. Le Groupe tactique d'intervention (GTI) et le Commandement des incidents critiques (CIC) de la Police provinciale de l'Ontario ont été mobilisés pour participer à l'enquête.

Au cours de l'enquête, deux résidences, l'une sur l'avenue Lang et l'autre sur le chemin Gouvernement, ont été fouillées par la PPO et personne n'a été trouvé en détresse. Les deux scènes ont été libérées et la PPO a pu déterminer qu'il n'y avait pas d'autres problèmes de sécurité.

Il n'y a pas de charge criminelle en cours en lien avec cette enquête.

ÉMISSION SPÉCIALE JOUR DU SOUVENIR

**Steve Mc Innis parle de cette journée
commémorative avec des militaires de l'armée
canadienne maintenant à la retraite :**

- Stacy Brunet
- Mario Tremblay
- Réginald Manning

Autres invités :

- Gérald Chalifoux, aumônier de la Légion
- Raymond Wilson, fils de soldat



Le samedi 11 novembre de 13 h à 15 h
En reprise le lundi 13 novembre de 19 h à 21 h

LES
Médias
de l'épinette noire

JOURNAL
LE NORD
CINN911.com

Doug Ford refuse d'être blâmé pour le scandale de la ceinture de verdure

Par Émilie Gougeon-Pelletier, IJL - Réseau.Presse - Le Droit

Le premier ministre Doug Ford continue de marteler qu'il n'était pas au courant des nombreuses décisions prises par son propre gouvernement, ni dans le scandale de la ceinture de verdure, ni dans l'expansion de certaines limites municipales. Des milliers de documents internes du gouvernement révélés lundi démontrent le contraire, selon des groupes environnementaux et l'opposition à Queen's Park.

« Je n'avais rien à voir avec les changements dans la ceinture de verdure », a insisté le premier ministre ontarien Doug Ford en conférence de presse mardi matin, la première en plus de cinq semaines.

C'était aussi la première fois qu'il répondait aux questions des journalistes depuis la publication, lundi, de quelque 7000 pages de courriels, de cartes, de graphiques et de mémos, obtenus par les organismes Ecojustice et Environmental Defence, grâce à la Loi sur l'accès à l'information.

Selon ces organismes et les partis d'opposition, ces documents démontrent que le bureau du premier ministre ainsi que des hauts fonctionnaires de la province ont été impliqués dans les décisions liées à la ceinture de verdure, une zone écosensible protégée autour de Toronto, et à l'expansion de certaines limites municipales.

Stiles convaincue

En point de presse, le premier ministre a rappelé que la vérificatrice générale de l'Ontario avait conclu que son bureau n'était pas intervenu dans le dossier de



la ceinture de verdure.

N'empêche, la cheffe du NPD ontarien, Marit Stiles, est convaincue du contraire, jugeant que certains des courriels laissent entendre que le bureau du premier ministre était bel et bien impliqué dans les conversations portant sur les changements apportés à la ceinture de verdure et aux périmètres urbains de certaines municipalités. « PO [le bureau du premier ministre] veut que cela soit fait », déclarait Ryan Amato, le chef de cabinet du ministre des Affaires municipales et du Logement, Steve Clark, dans un courriel datant de novembre 2022 à propos de changements dans la région de York. Un autre courriel de Ryan Amato laisse entendre que le bureau du premier ministre voulait voir des cartes de terrains à Nobleton, au nord de Toronto, pour « s'assurer » qu'une parcelle soit incluse dans l'expansion des frontières urbaines.

Une partie du terrain appartenait

à FLATO, la compagnie du promoteur immobilier Shakir Rehmatullah, selon la première ligne du courriel. Celui-ci était l'un des convives au mariage de la fille de Doug Ford, l'an dernier. « Pour moi, cela montre très clairement que le premier ministre était beaucoup plus impliqué qu'il ne l'a dit », avance Marit Stiles.

L'ancien chef de cabinet semble aussi avoir eu son mot à dire sur des terrains qui devaient être ajoutés au plan officiel de la Ville de Hamilton, selon un courriel qu'il a envoyé le 31 octobre 2022. « J'aimerais que tous ces changements soient apportés. Merci », a-t-il écrit.

Le procès-verbal d'une réunion tenue le 17 novembre 2022 révèle aussi que Ryan Amato, visiblement déçu par la façon dont l'annonce des changements dans la ceinture de verdure était perçue par les médias, a demandé à ses collègues de se taire. « Toute le monde, taisez-vous », aurait-il lancé.

Par la suite, l'équipe des enquêtes internationales et de nature délicate de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a lancé une enquête criminelle sur la controverse à propos de la ceinture de verdure.

Cette équipe est dédiée aux enquêtes liées aux allégations de crimes financiers, fraude, corruption, abus de confiance et de lobbying illégal.

Marche arrière

Le gouvernement Ford a fait volteface quant aux changements qu'il voulait apporter à la ceinture de verdure, le 21 septembre, près d'un an après avoir annoncé qu'il prévoyait y permettre le développement immobilier.

La province a aussi changé son fusil d'épaule, la semaine passée, quant aux modifications apportées au plan d'urbanisme d'une dizaine de municipalités, dont Ottawa et Hamilton.

Le ministre des Affaires municipales et du Logement Paul Calandra a expliqué qu'il était mal à l'aise avec la façon de procéder au sein du bureau de son prédécesseur, Steve Clark.

Le gouvernement Ford a déjà admis que le processus mis de l'avant pour concrétiser son but ultime de construire 1,5 million de logements d'ici 2031 était déficient.

Selon l'organisme Environmental Defence, l'un des groupes responsables de la publication des documents internes gouvernementaux, la marche arrière entamée par la province était nécessaire, mais insuffisante.

RADIO
Bingo!
EN LIGNE cinn911.com

Vous avez l'Internet haute vitesse? Jouez au Radio Bingo CINN 91,1 en ligne!

Des cartes sont maintenant en vente à l'Ouest dans le cadre d'un projet-pilote jusqu'au 31 décembre 2023. Jouez tous les samedis 11 h.

HORNEPAYNE : Hornepayne service center
LOGLAC : Woodcrest Confectionery

Encouragez vos ami(e)s, votre famille et vos connaissances de l'Ouest à jouer au Radio Bingo CINN 91,1 en ligne. Ainsi, les cagnottes pourraient augmenter après les Fêtes.

Nouveau

B	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
N	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45
G	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
O	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75

SUIVEZ LE TABLEAU INTERACTIF
AU CINN911.COM

Jouez de n'importe où
sur la planète!

Faut juste acheter des cartes...

It's a bilingual
Radio Bingo!



Horaire des cérémonies du jour du Souvenir qui se dérouleront dans notre région

Constance Lake : le 8 novembre 2023

*Aboriginal Veterans' Day

Le défilé commence à la salle communautaire à 10 h 30.

La cérémonie se tiendra dans le gymnase de l'école

Mamawmatawa Holistic Education Center.

Lest we forget!

Mattice-Val Côté : le 9 novembre 2023

Cénotaphe de l'Hôtel de Ville, à 10 h 45

Honorons nos vétérans!

Hearst : le 11 novembre 2023

La cérémonie du jour du Souvenir se tiendra à la salle de la Place des Arts à 10 h 45.

Une parade débutera dans la cour de la Légion royale canadienne à 10 h 15 en direction de la Place des Arts.

Un souper traditionnel « Roast Beef » sera servi dans la salle à partir de 17 h 30.

Schedule of Remembrance Day ceremonies in our region

Constance Lake : November 8, 2023

*Aboriginal Veterans' Day

Parade begins at the community hall at 10:30 a.m.

The ceremony will be held in the school gymnasium

Mamawmatawa Holistic Education Center

Lest we forget!

Mattice-Val Côté : November 9, 2023

Town Hall Cenotaph, 10:45 a.m.

Honor our veterans!

Hearst : November 11, 2023

Remembrance Day ceremony at Place des Arts Hall, 10 h 45.

A parade will start in the courtyard of the Royal Canadian Legion at 10:15 a.m. towards Place des Arts.

A traditional "Roast Beef" dinner will be served in the hall starting at 5:30 p.m.

Légion
Filiale 173

« Nous nous souviendrons. »
« We will remember them. »

Un demi-siècle d'engagement et de fierté pour Val Rita-Harty

Par Mehdi Mehenni - IJL - Réseau.Presse - Le Voyageur

Au-delà de l'entrain festif qu'engage pareille célébration, il y avait surtout de la fierté à l'occasion de la commémoration du cinquantième du jumelage des deux communautés francophones de Val Rita et de Harty. Les festivités n'étaient pas seulement l'occasion de faire la fête, mais aussi de remercier les bâtisseurs.

La Municipalité de Val Rita-Harty a soufflé les bougies de son demi-siècle de fondation le vendredi 20 octobre. La cérémonie d'ouverture d'une série de festivités s'est déroulée dans l'enceinte de la caserne des pompiers, symbole d'une grande mobilisation citoyenne pour la création d'un département de lutte contre les incendies, au lendemain de la jonction des deux cantons.

« C'était une manière de dire merci et de reconnaître les efforts de nos pompiers volontaires, qui ont répondu à l'appel de la communauté, cinquante ans durant », souligne Johanne Baril, mairesse du Val Rita-Harty.

Fait émouvant, raconte la mairesse, l'artiste locale Renay Ray, récipiendaire du prix de l'artiste francophone de l'année au CMAOntario Awards 2022, a pris la parole pour partager toute son émotion de chanter devant ses enseignantes d'antan, dans les locaux mêmes où elle avait fait sa scolarité.

« Cela m'a beaucoup touché de me retrouver parmi tout le monde de ma petite enfance », confie la chanteuse au Voyageur. Elle réside maintenant au Québec.

« Un succès »

Selon Johanne Baril, les festivités ont été un grand succès et l'ensemble de la communauté a mis la main à la pâte. « Cela faisait longtemps que la communauté ne s'était pas autant mobilisée. Aujourd'hui, les deux parents travaillent, les enfants ont leurs activités, ça fait que les boccasions de se regrouper et de partager sont moins courantes. Je crois que c'est la raison pour

laquelle il y avait un véritable engouement », note la mairesse.

Mais Johanne Baril a surtout perçu « un immense sentiment de fierté » chez la communauté. « C'est parce que nous avons réussi à garder notre identité franco-ontarienne », assure-t-elle.

Un peu d'histoire

Avant 1973, les deux cantons de Rita et Harty n'avaient pas de source d'eau potable commune. Il n'y avait aussi ni centre communautaire ni services municipaux. « Les résidents s'occupaient de leurs choses eux-mêmes. Ils avaient leur propre champ d'épuration. C'était donc moins sanitaire », se souvient un ancien maire de Val Rita-Harty, Laurier Bourgeois.

C'est ainsi que la ville de Kapuskasing, unilingue et majoritairement anglophone à l'époque, avait initié, en 1970, un plan d'organisation et de développement pour incorporer les cantons de Rita et Harty. « Les deux communautés s'y étaient opposées. L'ancien député conservateur René Brunelle avait alors récolté des signatures pour faire joindre une pétition au gouvernement provincial. C'était au début de l'année 1972. La demande a été approuvée en novembre de la même année », poursuit M. Bourgeois, qui avait 27 ans à l'époque.

Les premières élections municipales de Val Rita-Harty se sont déroulées le 15 janvier 1973. L'ancien maire se rappelle quand le premier maire, Joseph Étienne Tremblay, avait été plébiscité à la faveur d'une acclamation générale. « Il n'avait pas d'opposant. Il y a eu, en revanche, une compétition électorale entre sept candidats, pour pourvoir les quatre postes de conseillers municipaux », précise-t-il.

Les quatre premiers conseillers de l'histoire de la Municipalité sont Marcel Couture, Lorenzo Dagenais, Laurent Fortin et Paul Émile Tremblay.



Attention : fraudes et cyberattaques de plus en plus sophistiquées

Par François Bergeron — IJL — Réseau.Presse — l-express.ca

Il est difficile d'estimer l'ampleur des pertes occasionnées par les fraudes et les attaques informatiques au Canada, car les victimes ont souvent honte de les rapporter. L'expert Marc Tassé, du ministère fédéral de la Sécurité publique, avance une « moyenne » de six millions de dollars par opération criminelle.

Présenté par le Club canadien de Toronto, 80 personnes ont assisté à la discussion entre l'auditeur et comptable Marc Tassé et l'informaticien Frédéric Grelot, cofondateur la société de cyber-sécurité Glimps en France, qui vient de s'installer à Toronto pour y démarcher des clients canadiens.

Fraudes à petite et grande échelles

La cybercriminalité comprend les fraudes de particuliers intimidés par un faux appel téléphonique de Revenu Canada, de la Douane ou de leur banque, les invitant à régler rapidement une fausse irrégularité. Ironiquement, selon Marc Tassé, « si vous vous êtes fait voler votre identité, c'est que vous avez une bonne cote de crédit et que vous menez une bonne vie. C'est inutile de voler l'identité d'un malfaiteur connu ou d'un individu déjà criblé de dettes. »

Mais ce sceau d'honnêteté est une bien mince consolation si vous avez remis une partie de vos économies à un fraudeur.

Le vol d'identité sert aussi à des malfaiteurs à commettre d'autres vols ou fraudes en votre nom. À grande échelle, comme lors d'une cyberattaque contre une banque ou une chaîne de magasins, le vol de données personnelles de clients fait des milliers de victimes et rapporte des millions de dollars aux malfaiteurs.



Au Club canadien de Toronto ce mercredi 25 octobre à l'UOF : l'animatrice Marjorie April; le cofondateur de la firme de cyber-sécurité Glimps; le comptable et auditeur à Sécurité publique Canada, Marc Y. Tassé. Photo : François Bergeron, l-express.ca

Double rançon

Une cyberattaque peut aussi prendre la forme d'une double demande de rançon : payez si vous voulez récupérer vos données, et payez si vous ne voulez pas qu'on s'en serve ou qu'on les revende à d'autres criminels.

Frédéric Grelot, qui a travaillé pour le ministère français des Armées en défense des systèmes informatiques, souligne que plusieurs institutions contractent de l'assurance contre les cyberattaques, de plus en plus fréquentes en raison des progrès technologiques.

En contrepartie, des assureurs commencent à demander à leurs clients de prévenir les coups en recourant aux services d'entreprises comme la sienne. « Cela signifie d'ailleurs que les criminels tentent de cibler ces institutions », dit-il, « parce que leurs assureurs vont rembourser la rançon ! »

Et maintenant

L'intelligence artificielle

De nos jours, qui dit progrès technologique dit intelligence artificielle. Cet outil, qui se développe

à une vitesse fulgurante, peut servir aux autorités à identifier plus rapidement les victimes potentielles, les secteurs les plus à risque, et, au sein des institutions, les anomalies ou faiblesses à corriger...

Mais il peut aussi servir aux criminels !

Marc Tassé mentionne que les fraudeurs « n'ont plus l'air de fraudeurs ». Des gens honnêtes peuvent être recrutés pour commettre des crimes à leur insu. Par exemple, un expert en informatique embauché par de faux cadres d'une entreprise pour analyser son système informatique et en trouver les accès.

Courriel personnalisé

Frédéric Grelot raconte qu'il reçoit des dizaines de courriels de démarchage commercial et d'hameçonnages par jour, qu'il reconnaît tout de suite et met à la poubelle.

Mais, il a reçu récemment « un courriel plus personnalisé et en apparence plus sérieux, commercial, pas frauduleux, dans lequel on reconnaissait, en petits caractères à la fin, qu'il était rédigé par une

intelligence artificielle ».

Morale de l'histoire : l'IA sert de plus en plus à récolter le maximum de données publiques sur vous, et de vous envoyer des sollicitations mieux adaptées à votre personnalité et vos habitudes. « Ce n'est pas de la fraude, mais il faut en être conscient et rester vigilant. »

Selon le représentant de Glimps, il faut aussi faire attention aux informations et aux photos qu'on affiche sur les réseaux sociaux. « Si vous vous photographiez fièrement devant votre nouvelle maison en montrant les clés, sachez que les criminels possèdent maintenant votre adresse et peuvent faire une copie de vos clés à partir de la photo ! »

Avocats prête-noms

Selon Marc Tassé, peu de Canadiens savent que le Canada est considéré à l'international comme un « paradis fiscal » où il est relativement facile de blanchir de l'argent.

Des avocats n'hésitent pas à servir de prête-noms à des criminels pour créer, avec de l'argent de provenance douteuse, des entreprises dont ils seront des « dirigeants », mais pas les vrais « bénéficiaires ». Les comptables n'ont pas ce privilège, ne jouissant pas, comme les avocats, d'une protection légale de la confidentialité de leurs relations avec leurs clients.

Un projet de loi (C-42), actuellement à l'étude au Parlement, doit servir à créer un registre des avocats et de leurs clients, précisément pour tenter de limiter le blanchissement d'argent.

Cela soulève toutefois une question d'éthique, dit-il : le blanchiment d'argent peut permettre à des criminels — vendeur de drogues ou voleurs — à changer de vie et se lancer dans des activités légitimes !

La fromagerie Thornloe ferme ses portes

Par Renée-Pier Fontaine

La communauté de Timiskaming Shores était sous le choc quand l'annonce de la fermeture immédiate et définitive de la fromagerie locale a été faite. Celle-ci est une propriété de la coopérative agricole Gay Lea depuis 2019, spécialisée dans la transformation laitière. Ce changement de main était bien vu à l'époque en raison de l'engagement passé de Gay Lea envers les communautés locales, mais déçoit maintenant plusieurs personnes.

Le député de la circonscription de Timiskaming-Cochrane, John Vanthof, partage son point de vue

dans une publication Facebook. « Il y a plusieurs années, lorsque Parmalat a annoncé la fermeture de l'usine, les producteurs laitiers locaux, soutenus par l'ensemble de la communauté, ont vivement encouragé l'entreprise à vendre l'usine et le quota de production à des intérêts locaux », explique-t-il. Par la suite, c'est la coopérative agricole Gencor qui avait repris l'usine, ce qui avait permis à la fromagerie de développer plusieurs types de fromages et ainsi accroître leur clientèle.

« En tant que personne ayant participé à la phase de transfert de

l'usine par Parmalat, en tant qu'ancien producteur laitier et en tant qu'actionnaire de Gay Lea, je suis extrêmement déçu. J'ai parlé au PDG de l'entreprise et je m'adresserai à d'autres parties prenantes dans les jours à venir pour voir ce qui peut être fait », ajoute M. Vanthof.

Ce sont 30 employés qui perdront leurs emplois, Thornloe Cheese existe depuis 1940, son fondateur René Laframboise désirait créer une usine de fromage qui utilisait les produits des fermiers locaux. La fromagerie se démarquait avec ses produits préférés du public tels

que le fromage en grains, leur crème glacée et leurs fromages primés. « Nous nous sommes battus trop longtemps et trop durement pour sauver Thornloe Cheese pour nous contenter de faire un signe de la main et de dire au revoir », conclut le député John Vanthof.

Le député fédéral Charlie Angus aussi prit la parole sur sa page Facebook, il est du même avis, l'usine doit continuer ses opérations et il travaillera avec tous les paliers de gouvernement pour trouver des solutions pour garder les quotas de lait dans la région.

Hearst en quête de solutions : participez à notre sondage sur le logement !

La Ville de Hearst ainsi que SDL Solutions Consulting et le CRRIDEC sont fiers d'annoncer le lancement d'un sondage visant à aborder la question critique de la pénurie de logements dans notre communauté. Cette initiative constitue une étape essentielle pour comprendre les défis auxquels sont confrontés les résidents actuels et futurs à trouver un logement adéquat et elle marque un effort important pour trouver des solutions durables à ce problème pressant.

Ces dernières années, le manque de logements est devenu une préoccupation croissante dans notre communauté. La Ville de Hearst reconnaît l'urgence de cette question et a demandé aux consultants de mener une enquête approfondie pour recueillir des informations précieuses auprès de la communauté.

Les objectifs principaux de cette enquête sur le logement sont les suivants :

- évaluer l'ampleur de la pénurie de logements ;
- recueillir des données sur les préférences et les besoins des membres actuels et futurs de notre communauté ;
- fournir une base de données des incitatifs les plus efficaces pour encourager le développement de nouveaux logements.

Le questionnaire sera accessible via le Web seulement, cliquez « Hearst en quête de solutions ! ». Cependant, nous offrirons aussi de l'assistance pour ceux qui n'ont pas accès à un ordinateur. Le questionnaire sera ouvert du mercredi 1er novembre au mercredi 15 novembre. Nous encourageons tous les résidents, les propriétaires, les locataires et ceux qui aimeraient déménager à Hearst dans les deux prochaines années à participer et à partager leurs expériences et leurs points de vue. En unissant nos forces en tant que communauté, nous pouvons travailler ensemble vers un avenir meilleur avec de meilleures opportunités de logement pour tous.

Pour participer au questionnaire, veuillez visiter le « **Hearst en quête de solutions !** » ou contacter le département de développement économique de la Ville de Hearst au **705-362-4341**.

Mélissa Larose
Directrice de développement économique
Ville de Hearst
705 362-4341 (1500)

Hearst in search of solutions : participate in our housing survey!

The Town of Hearst as well as SDL Solutions Consulting and CRRIDEC are proud to announce the launch of the survey aimed at addressing the critical issue of housing shortages in our community. This initiative is a vital step towards understanding the challenges faced by current and future residents in securing adequate housing and it marks a significant effort to find sustainable solutions to this pressing problem.

In recent years, the lack of housing has become a growing concern in our community. The Town of Hearst recognized the urgency of this matter and has taken the initiative to conduct a thorough survey to gather valuable insights from the community.

The primary objectives of this housing survey are as follows:

- Gather data on the preferences and needs of our community members in terms of housing;
- Collect data on the preferences and needs of current and future members of our community;
- Provide a database of the most effective incentives to encourage the development of new housing.

The survey will be accessible online through the web only, click «Hearst in search of solutions!». However, we will also offer support to those who do not have access to a computer. We encourage all residents, landlords, renters, and those who would like to move to Hearst in the next two years to participate and share their experiences and insights. By coming together as a community, we can work towards a brighter future with better housing opportunities for all.

We invite all community members to participate in the survey and be a part of the solution. Your input is invaluable in shaping the future of housing in our community. As a token of our appreciation, three \$100 gift cards at a local business of your choice will be awarded to individuals who complete the survey.

To participate in the survey, please visit «**Hearst in search of solutions !**» or contact the Town of Hearst's Economic Development Department at **705-362-4341**.

Mélissa Larose
Director of Economic Development
Town of Hearst
705 362-4341 (1500)

SCANNEZ-MOI



HEARST

SONDAGE SUR LE LOGEMENT

Nous avons
besoin de
votre aide !

Scannez le code QR pour
répondre au sondage.
Vous avez jusqu'au 15 nov.

Questions ?

economicdev@hearst.ca

705 362-4341, 1501




SDL Solutions







Dans le temps comme dans le temps une chronique de Serge Morissette

On court l'Halloween dans les années 50—Deuxième partie

Et le trajet continue. Rendus à la 10^e :

Marielle : Okay, on va maintenant au centre-ville. Vite.

Les cinq amis s'empressent de se rendre au centre-ville. Les marchands sont généreux et ils reçoivent les jeunes avec des poignées de bonbons, des chips ou des barres de chocolat. Leur générosité dépend souvent de combien il leur reste de choses à donner et comment près de 9 h il est. Les jeunes savent que s'ils arrivent près de 9 h, ils ont la chance d'avoir plus de bonbons, mais ils risquent aussi que le marchand n'ait plus rien à donner. C'est une chance à prendre.

Les jeunes ont aussi leurs propres tactiques.

Serge : J'suis allé deux fois chez ce marchand-là et il m'a même pas reconnu.

Gérald : J'ai essayé ça moi aussi, mais il m'a reconnu et pis y'a chiâlé après moi.

Carol : Ha ! Moi j'ai pas pris de chance. J'ai amené deux masques.

Marielle : Ah que t'es croche.

Ils partent tous à rire.

Au centre-ville, les jeunes rencontrent quelquefois des adultes. Ceux-ci n'ont pas de bonbons à donner, mais souvent ils donnent 10 ¢ ou 25 ¢.

Gérald : Okay, y'est 9 h. La sirène vient de sonner. La police n'arrête pas les jeunes durant l'Halloween. On peut étirer ça une demi-heure, mais pas plus. Ma mère va être fâchée. Où est-ce qu'on va maintenant ?

Nicol : Demandons aux autres jeunes. Ils savent, eux autres, qui donne le plus de bonbons.

Les quatre se séparent et vont discuter avec d'autres jeunes.

Marielle : Okay, ils me disent qu'ils donnent beaucoup le long de la rue Alexandra et pis la rue Edward aussi parce qu'il y a beaucoup de maisons privées dans ces rues-là.

Carol : Oui, c'est ça que j'ai entendu dire moi aussi.

Serge : Ça l'air qui a une couple de maisons au bout de la rue Prince qui donnent beaucoup itou. On ira après si on a le temps.

Et le fun continue. Heureusement, ils ne rencontrent pas de « grands » qui tentent de leur voler leur sac ce soir. Il est 9 h 30 et le sac de Carol est à moitié plein.

Carol : Sais-tu quoi ? J'commence à être fatigué et j'ai promis à ma mère de rentrer pour 9 h. Je pense que je vais m'en aller chez nous.

Marielle : Oui, nous autres itou.

Nicol : Okay, salut tout le monde. Moi, je vais juste faire une couple d'autres maisons et je vais rentrer aussi.

Gérald : Fais attention à toi, Nicol.

Nicol : Oui, oui. Je vais r'joindre une autre gang de chums qui s'en vont en avant de nous autres. Y'a pas de problème.

Serge : Salut la gang. C'était bin le fun.

Arrivés à la maison, Serge et Marielle s'assoient à chaque bout de la table.

Marielle : Fais attention quand tu vides ton sac, que tes bonbons ne se mélangent pas avec les miens. S'ils viennent de mon côté, ils sont à moi. Ils vident tous les deux leur sac.

Marielle : First, on compte les pommes et les oranges.

Serge : Et on va les donner à Maman pour tout le monde.

Marielle : Okay.

Ils comptent.

Marielle : J'ai huit pommes et trois oranges.

Serge : Moi, j'ai dix pommes et une orange seulement. J'me rappelle. C'est monsieur Benson qui me l'a donnée.

Marielle : Les barres de chocolat maintenant. J'en ai douze.

Serge : Moi j'en ai dix. C'est pas fair. Y donnent plus aux filles.

Marielle : Bin non. C'est parce que tu passes ton temps à les manger tout de suite. Okay, les chips asteure. J'ai ai quinze, mais c'est tous des chips de 5 ¢.

Serge : Moi, j'en ai douze pis j'en ai un de 10 ¢. Ha !

Marielle : En argent, j'ai 2 \$.

Serge : Moi, j'ai seulement 1 \$ et deux 25 ¢.

Marielle : Bon bin, les bonbons y va falloir les séparer et les mettre dans des p'tits sacs.

Serge : Bin non. Des bonbons c'est des bonbons. Moi j'suis fatigué et j'vais m'coucher.

Marielle : Okay. Bonne nuit.

Serge : Bonne nuit. Bonne nuit, Maman. C'était bin l'fun, mais j'suis pas habitué à me coucher tard comme ça.

Marielle : Moi non plus, mais j'en profite aujourd'hui.

Maman : Aye, les p'tits... vous devez ramasser vos bonbons avant d'aller vous coucher.

Serge remet tous ses bonbons dans le sac et il l'amène avec lui dans sa chambre.

Marielle sépare ses bonbons et les met dans des petits sacs. Elle les amène ensuite dans sa chambre.

La mère sait bien que d'ici deux semaines, Serge aura mangé tous ses bonbons alors que Marielle aura ses petits sacs de bonbons pour toute l'année.

Marielle et Serge s'endorment en rêvant à tous les bonbons qu'on leur a donnés ce soir et comment c'était l'fun de courir l'Halloween avec leurs amis. Serge, cependant, a un peu plus de misère à s'endormir parce qu'il a mal au ventre à cause de tous les bonbons qu'il a mangés déjà.

LE FANATIQUE

avec **Guy Morin**

Tous les mercredis
de 19 h à 21 h



Fier
partenaire

Sur les ondes de
CINN911



10^e saison de L'Info sous la loupe avec Steve Mc Innis

Tous les vendredis de 11 h à 13 h

En reprise les samedis de 9 h à 11 h

Sur les ondes de **CINN911**



Présenté par



La Loto épicerie est de retour!

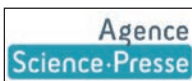


10 000 \$ en prix!!

Tirage vendredi 15 décembre 2023
sur les ondes de CINN 91,1



3 mythes sur les régimes amaigrissants



Par Kathleen Couillard

Jeûne intermittent, alimentation paléo, diète cétogène, alimentation crue, Atkins, etc. Ces régimes, et bien d'autres, ont en commun de garantir une perte de poids rapide et sans effort, mais ils sont aussi nombreux, plus récemment, à s'être mis à promettre d'améliorer la santé pour attirer de nouveaux adeptes. Le Détecteur de rumeurs a toutefois constaté que ces promesses ont très peu de fondements scientifiques.



1. Les régimes permettent une perte de poids durable? Faux

On sait qu'un problème de longue date des régimes amaigrissants est l'effet yo-yo : le fait de reprendre rapidement du poids après en avoir perdu. En 2013, deux chercheurs des Pays-Bas écrivaient qu'une diète restreinte en calories était considérée comme efficace si elle provoque une perte de poids de 5 % qui se maintient au moins trois ans. En 2015, les mêmes chercheurs ont publié une revue systématique d'études ayant suivi des personnes en surpoids ou obèses pendant au moins trois ans après leur régime; ils ont observé que l'effet des diètes sur le poids était assez modeste. De plus, moins de la moitié des gens étudiés parvenaient à conserver le nouveau poids et cela, à condition d'avoir continué à suivre les nouvelles habitudes alimentaires mises en place pendant le régime. Selon des chercheurs norvégiens qui ont réalisé une autre analyse des études sur le sujet en 2020, il faut toutefois faire attention à certains biais fréquents dans ce genre d'études. Par exemple, les diètes analysées ont des taux d'abandon très élevés : jusqu'à 83 % dans certains cas. Si les gens qui ont laissé tomber sont exclus de l'analyse, les résultats risquent d'être faussés.

Pour cette raison, les scientifiques norvégiens ont analysé seulement les études avec un taux d'abandon inférieur à 30 %. Ils se sont également assurés que les participants ne recevaient pas un soutien supplémentaire pendant la période qui suivait la fin du régime. Ils ont ainsi identifié huit études qui satisfaisaient à tous ces critères. Conclusion : à long terme, les participants reprenaient bel et bien du poids de façon significative.

2. Les discours santé peuvent cacher des régimes? Vrai

Considérant à quel point l'effet yo-yo est maintenant connu, cela pose donc un problème aux promoteurs de ces régimes. En 2018, dans une analyse publiée par le journal de l'American College of Sports Medicine, la nutritionniste sportive américaine Leslie P. Schilling soulignait que plusieurs compagnies qui commercialisent des régimes amaigrissants doivent désormais modifier leur marketing, parce que de plus en plus de gens prennent pour acquis que « les régimes ne fonctionnent pas ». En conséquence, ces compagnies présentent leurs approches comme une façon d'améliorer la santé.

C'est ce qu'a fait la compagnie Weight Watchers en adoptant un marketing orienté vers la santé ou le bien-être, rapportait en 2018 le Washington Post. Elle a commencé par changer son nom pour WW, et l'a accompagné du slogan « Wellness that works ». Dans son discours, la compagnie évoque le bien-être physique et mental et évite les mots comme « diète » et « poids ». Cependant, elle offre toujours son programme de perte de poids.

Le discours du bien-être serait même un sous-produit de la culture des diètes, observait en 2021 Emma Atherton, candidate au doctorat en philosophie au Massachusetts Institute of Technology (MIT). Selon son analyse, il s'agit d'un discours socialement accepté. C'est ce que

démonstreraient d'ailleurs les nombreux blogues qui suggèrent les bons aliments à manger pour améliorer l'énergie ou l'humeur, ou pour prendre soin de son corps.

Cependant, même si ce discours critique les diètes restrictives, la perte de poids demeure le principal objectif mis de l'avant.

En fait, selon le Guide alimentaire canadien publié par Santé Canada, si une approche alimentaire dicte quels aliments manger et lesquels éviter, ou si elle prescrit les quantités, il s'agit vraisemblablement d'un régime restrictif. Le Guide recommande aussi de se méfier des discours qui proposent des changements alimentaires incompatibles avec le mode de vie, difficiles à suivre à long terme ou qui nécessitent l'achat d'aliments particuliers.

3. La minceur est un gage de santé? Faux

Reste l'association que notre société fait entre minceur et santé. En 2014, des chercheurs suisses ont analysé la mortalité de 31 578 individus sur une période de 32 ans, en fonction de leur indice de masse corporelle (IMC). Ils ont observé que la mortalité était plus importante dans les deux extrêmes de l'IMC. En effet, sans surprise, elle était élevée chez ceux qui possèdent un IMC élevé —risques plus grands de problèmes cardiaques, de diabète, etc. Mais les individus avec un très faible IMC (moins de 18,5) voyaient pour leur part leur mortalité augmenter de 37 % comparativement à ceux avec un IMC considéré « santé » (18,5 à 25).

Selon des chercheurs de Boston qui ont réalisé en 2018 une revue des études se penchant sur l'effet sur la mortalité de la composition corporelle —proportion de masse osseuse, masse maigre, masse adipeuse— le risque serait plus élevé chez les gens avec un faible IMC que chez les gens en surpoids ou obèse. Cela s'explique en partie par le fait qu'une faible masse musculaire influence ce risque.

Enfin, comme le rappelle le site britannique Diabetes.co, il existe deux types de gras. Le gras sous-cutané et le gras viscéral. Chez certaines personnes, le corps ne parvient pas à stocker le gras sous la peau et doit donc l'entreposer dans l'abdomen et autour des organes. Ces personnes ont ainsi l'air minces de l'extérieur, mais ont quand même des quantités anormales de gras à l'intérieur, ce qui peut causer des problèmes de santé, notamment de la résistance à l'insuline et du diabète de type 2.

Il faut aussi savoir que l'IMC ou l'apparence d'une personne ne permettent pas d'estimer la masse grasseuse ni la masse musculaire. Des anomalies dans la composition corporelle peuvent survenir, peu importe le poids, comme le remarquait en 2018 une équipe de chercheurs canadiens et américains. Par exemple, une personne pourrait être considérée comme obèse selon l'IMC, mais avoir une très faible quantité de gras corporel et une masse musculaire très élevée —elle serait donc considérée en bonne santé. À l'inverse, un individu peut avoir l'air mince et en santé, mais avoir une très faible masse musculaire.

Éviter le gaspillage des citrouilles après l'Halloween

Par Eya Ben Nejim – Francopresse

S'il n'est pas trop tard, ne dirigez pas la citrouille d'Halloween vers le club des oubliés dans le compost ou les ordures. Cette courge orangée possède bien des valeurs nutritives. Pourquoi ne pas profiter des dernières citrouilles en épicerie fort probablement vendues actuellement en spécial?

Après les festivités, si « la citrouille n'est pas abimée, ça peut se conserver dans un endroit frais et sec, la chambre froide, jusqu'à six mois », déclare Clémence Desjardins, nutritionniste et étudiante au doctorat en sciences pharmaceutiques à l'Université Laval, à Québec.

La citrouille peut « être utilisée de tellement de façons, autant en soupe, qu'en tarte, pour faire des potages », ajoute Marie-José Mastromonaco, directrice des opérations à Deuxième Récolte, un organisme luttant contre le gaspillage et la faim au Canada.

Un délice culinaire

Il est possible de consommer les citrouilles en les faisant rôtir avec d'autres légumes, dans le four, en muffins, en biscuits ou en les ajoutant à d'autres plats, indique Clémence Desjardins. Comme une purée de pommes de terre.

Pour les graines de citrouille, nul

besoin de les jeter. Elles peuvent accompagner différentes recettes. Il suffit de prendre un bol d'eau pour défaire les filaments, assécher avec un linge à vaisselle, puis mettre de l'huile dessus et les assaisonnements de notre choix, et enfin les mettre au four sur une plaque à cuisson et veiller toutes les cinq minutes à remuer pour ne pas les brûler, détaille la nutritionniste.

« Par exemple, moi j'aime bien mettre du sel, du paprika et de la poudre d'ail, mais vraiment libre à chacun. »

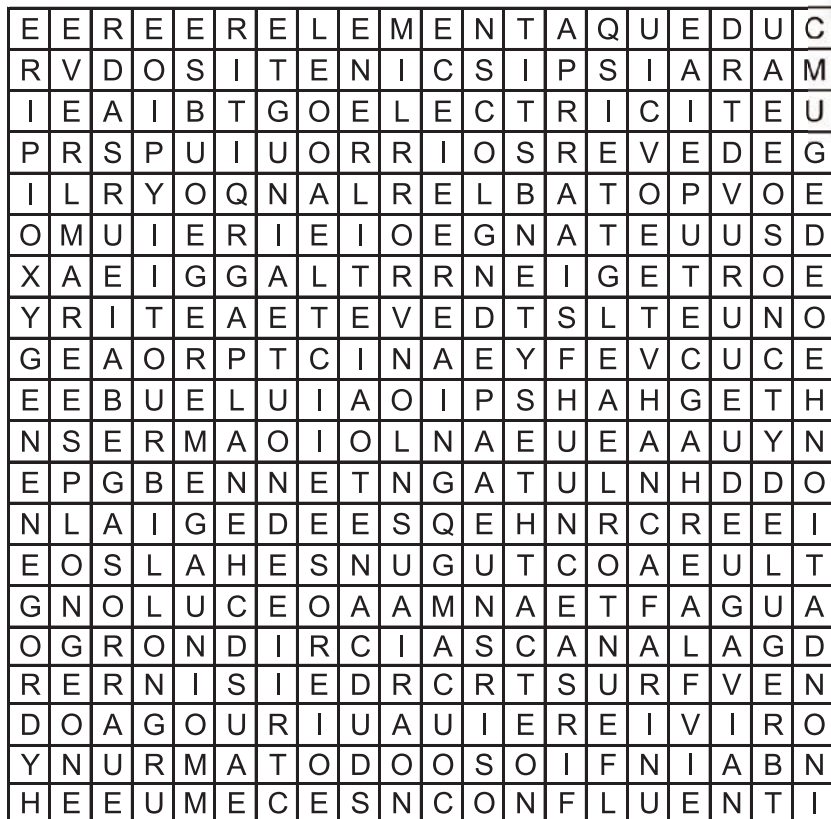
Saine et nutritive

« Comme tous les fruits et légumes,

la citrouille c'est très nutritif, très bon pour la santé », affirme-t-elle. Sa couleur rappelle les éléments nutritifs retrouvés dans les fruits et légumes orange comme le bêta-carotène, qui contient de la vitamine A, informe Clémence Desjardins. C'est aussi une excellente source de fibre. « Généralement, la population ne mange pas assez de fibres, donc c'est intéressant à ce niveau-là », observe-t-elle.

La nutritionniste rappelle qu'il n'est pas recommandé de manger des citrouilles endommagées au risque d'être exposé à des bactéries ou une infection alimentaire toxique.

MOT CACHÉ



Thème : L'eau / 8 lettres

A
Aquarium
Aqueduc
Arrosage
Averse
B
Baie
Bain
C
Canal
Cascade
Chenal
Chute
Confluent
Courant
D
Déluge
Déversoir
Digue
Douche

E
Écluse
Électricité
Élément
Érosion
Estuaire
Étang
Évaporation
F
Fleuve
Fontaine
G
Geyser
Glace
Goutte
H
Humidité
Hydratation
Hydrogène
Hydrologie

I
Inondation
Irrigation
L
Lagune
Liquide
M
Marais
Marécage
Marée
Mer
N
Neige
Nuage
O
Océan
Ondée
Oxygène
P
Piscine

Plageon
Pluie
Potable
Puits
R
Rivière
Robinet
Rosée
S
Soif
Source
Surf
T
Torrent
Tourbillon
V
Vague
Vapeur

MENU spécial de la semaine

MARDI 7 NOVEMBRE

Spaghetti
(option individuelle)

MERCREDI 8 NOVEMBRE

Pâté à la viande
(option individuelle)

JEUDI 9 NOVEMBRE

Fettucine Alfredo au poulet
(option individuelle)

VENDREDI 10 NOVEMBRE

Sushi
(option individuelle)

On est revenus
et voici nos
nouvelles
heures
d'ouverture :

Lundi au jeudi 11 h à 19 h
Vendredi et samedi 11 h à 21 h

Situé au 25, 9e Rue
à Hearst

Réservez votre repas dès aujourd'hui !

Appelez-nous **705 221-7679**
ou scannez le code QR :



Réponse du mot caché :

RUSSIE



BEIGNETS DE POMMES À LA POÊLE

ÉTAPES DE PRÉPARATION

Sucre à la cannelle

1. Dans un bol, mélanger le sucre et la cannelle. Réserver.

Beignets

1. Dans un autre bol, mélanger au fouet la farine, la fécule et 5 ml (1 c. à thé) du sucre à la cannelle. Ajouter le lait et fouetter 1 minute ou jusqu'à ce que la pâte soit homogène. Réserver.

2. Sur un plan de travail, couper l'extrémité des pommes et les conserver pour un autre usage (comme une compote), puis les couper en tranches de 1 cm (1/2 po) d'épaisseur. À l'aide d'un emporte-pièce de 2,5 cm (1 po) de diamètre, retirer le cœur de chaque rondelle et les composter.

3. Déposer une grille sur une plaque de cuisson.

4. Dans une grande poêle anti-adhésive à feu moyen-élevé, chauffer 1 cm (1/2 po) d'huile. Quand l'huile est chaude, tremper une rondelle de pomme à la fois dans la pâte, puis, à l'aide d'une fourchette, la déposer dans l'huile chaude. Frire la moitié des pommes à la fois 2 minutes de chaque côté ou jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées. Les égoutter rapidement sur la grille, puis les enrober dans le mélange de sucre. À déguster tiède.

INGRÉDIENTS

Sucre à la cannelle

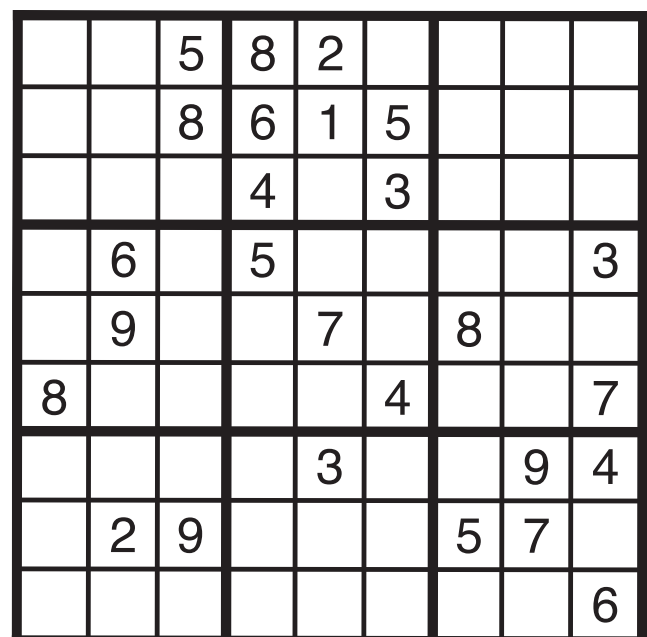
- 105 g (1/2 tasse) de sucre
- 5 ml (1 c. à thé) de cannelle moulue

Beignets

- 115 g (3/4 tasse) de farine tout usage non blanchie
- 30 ml (2 c. à soupe) de fécule de maïs
- 180 ml (3/4 tasse) de lait
- 1 à 2 grosses pommes Cortland
- Huile végétale, pour la friture

Grâce à cette recette inspirée d'une tendance forte sur les médias sociaux, on obtient de délicieux beignets de pommes en quelques minutes seulement. Il suffit de tremper des tranches de pomme dans une pâte à friture et de les cuire quelques minutes de chaque côté dans une poêle. On enrobe ensuite les beignets chauds et dorés d'un mélange de sucre et de cannelle. Un nouveau classique est né!

SUDOKU



RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 846

9	2	8	6	5	7	1	8	4
8	7	5	9	4	1	6	2	3
4	6	1	8	3	2	9	5	7
7	5	2	4	9	6	3	1	8
1	9	8	2	7	3	4	6	5
3	4	6	1	8	5	7	9	2
5	8	9	3	6	4	2	7	1
2	3	7	5	1	9	8	4	6
6	1	4	7	2	8	5	3	9

EMPLOI



SERVICES DE COUNSELLING
HEARST - KAPUSKASING - SMOOTH ROCK FALLS
COUNSELLING SERVICES

Offre d'emploi

Conseiller-ère de soutien à la vie autonome (SVA)

Permanent / Temps plein
(35 heures par semaine)
à Hearst

DESCRIPTION :

Le / la CONSEILLER-ÈRE est responsable d'offrir des services au programme de soutien à la vie autonome, incluant l'intervention de crise, la gestion de cas, la coordination de services et la réadaptation psychosociale aux personnes atteintes d'un problème de santé mentale sévère et persistant.

COMPÉTENCES REQUISES :

- Diplôme universitaire ou collégial dans une profession de la santé réglementée (ex. OTSTTSO / OPAO) avec un minimum de 3 ans d'expérience
- Compréhension démontrée du concept de la crise et du modèle de rétablissement, de l'intervention en situation de crise, de la maladie mentale, des médicaments psychiatriques et de la Loi sur la santé mentale
- Expérience de travail avec une population adulte ayant requis des services cliniques, psychiatriques ou de crises
- Habiletés éprouvées pour l'évaluation, le counselling, l'intervention en situation de crise, la gestion de cas, ainsi que la réadaptation psychosociale
- Capacité démontrée d'établir et de maintenir des relations de travail harmonieuses au sein d'une équipe multidisciplinaire et avec les différents organismes sociaux de la communauté
- Le bilinguisme (français/anglais), oral et écrit est essentiel

Ce poste offre un salaire compétitif, un excellent plan de pension HOOPP et des avantages sociaux selon la convention collective en vigueur. Ce poste est désigné sous la loi des services en français de l'Ontario.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi au plus tard **le vendredi 10 novembre 2023** à l'attention de :

M. Steve Fillion, M.S.S.

Directeur général

Kapuskasing ON P5N 1W6

Télécopieur : 705 337-6008

Steve.Fillion@hkscounselling.ca

Nous désirons remercier à l'avance toutes personnes qui soumettront leur candidature. Toutefois, nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour les entrevues.

FAITES ANNONCER VOTRE EMPLOI ICI!
CONTACTEZ MANON OU SYLVIE
AU 705 372-1011

Naissance

Isabelle et Rémi Picard sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, **Novalie**. Elle est née le 22 octobre 2023 à North Bay, pesant 7 livres et 5 onces. **Novalie** est la petite-fille de Pascal et Sylvie Turgeon, et la petite sœur de Denis et Rafaël Picard.



La Loto épicerie est de retour!

10 \$ par billet

1^{er} prix : 5000 \$ en épicerie

2^e prix : 3000 \$ en essence

3^e prix : 1000 \$ comptant

4^e prix : 500 \$ comptant

Oiseau matinal : 500 \$ comptant

Tirage vendredi 10 novembre
sur les ondes de CINN 91,1

10 000 \$ en prix!!



Grand tirage vendredi
15 décembre
sur les ondes de CINN 91,1

Les petites annonces

À louer

Espace commercial situé au 1020 rue Front
600 pieds carrés approx.

902 \$ / mois - services compris

Contactez Marcel Fauchon

Téléphone : 705 372-4928

RADIO BINGO

BINGO

1800 \$

EN PRIX

CINN 91,1

Ne manquez pas Le Radio Bingo de 1800 \$ en prix ce samedi 11 h sur les ondes de CINN 91,1



OFFRE D'EMPLOI

Associé(e) administratif(ve) de terrain (région de Hearst)

Déterminé(e). Imaginatif(ve). Curieux(se).

Nous sommes une équipe de plus de 7 000 experts qui travaille à transporter, générer et stocker l'énergie dont dépend l'Amérique du Nord.

Si cela vous semble être un défi que vous souhaitez relever, nous voulons que vous rejoigniez notre équipe !

Date de clôture de l'affichage : 8 novembre 2023

L'opportunité

Pour nos opérations gazières dans la région de Hearst, au Canada, nous sommes à la recherche d'un(e) associé(e) administratif(ve) de terrain pour se joindre à l'équipe basée à Kapuskasing ou Hearst, en Ontario.

Sous la responsabilité du Directeur de secteur, ce poste consiste à soutenir un large éventail d'activités quotidiennes, à coordonner avec d'autres personnes les tâches départementales ou interdépartementales et à devenir la personne de référence pour les informations et l'assistance du département.

Ce que vous ferez

- Préparer, coordonner, analyser et rendre compte des budgets et des prévisions de l'équipe
- Assister les membres de l'équipe sur les programmes et processus de l'entreprise (ex. : SAP, WebEx, ART, ServiceNow, LMS, MS Office)
- Coordonner les réunions, les formations et les événements hors site
- Créer des demandes d'achat, traiter les factures des fournisseurs
- Créer/maintenir/rapporter les profils d'équipe LMS (Learning Management System)
- Aider à l'embauche de nouveaux employés, aux changements de statut et à la saisie des heures de travail
- Préparer les rapports et les présentations demandés par la direction.
- Gérer et conserver les informations confidentielles
- Maintenir la structure des dossiers de l'établissement
- Préparer et soumettre les relevés des dépenses de l'équipe

Qualifications minimales

- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Six ans d'expérience dans le domaine du soutien administratif
- Solides compétences en informatique MS Office

Qualifications privilégiées

- Certification postsecondaire en administration
- Expérience avec SAP et LMS

Pour demeurer compétitifs, soutenir notre culture de haute performance et permettre une plus grande flexibilité dans notre façon de travailler, nous offrons un modèle de travail hybride et un code vestimentaire flexible pour notre personnel de bureau admissible au Canada, aux États-Unis et au Mexique. #LI-Hybride



JOB OPPORTUNITY:

JR-05019 Field Administrative Associate (Hearst Area)

Determined. Imaginative. Curious. If these are some of the ways you describe yourself — we want to learn more about you! At TC Energy, we are Energy Problem Solvers — passionate about transitioning North America to cleaner energy while meeting the energy demands of today and tomorrow. If that sounds like a challenge you want to help tackle, we want you to join our team!

Posting Close Date: November 8, 2023

The opportunity

Our Hearst Area of Canada Gas Operations has an opportunity for a Field Administrative Associate to join the team based in Kapuskasing or Hearst, ON.

Reporting to the Area Manager, this role supports a wide range of day-to-day activities, coordinating with others to address departmental or interdepartmental tasks, and becoming a go-to for department information and support.

What you'll do

- Prepare, coordinate, analyze and report on team budgets and forecasts
- Assist team members on company programs and processes (i.e., SAP, WebEx, ART, ServiceNow, LMS, MS Office)
- Coordinate meetings, training, and offsite events
- Create requisitions, process vendor invoices
- Create/maintain/report LMS (Learning Management System) team profiles
- Assist with new hires, change of status completions, and maintain time entry
- Prepare reports and presentations required by
- Manage and maintain confidential information
- Maintain facility file structure
- Prepare and submit expense reports for team

Minimum Qualifications

- High school diploma or equivalent
- 6 years of related administrative support experience
- Strong MS Office computer skills

Preferred Qualifications

- Post-secondary certification in administration
- Experience with SAP and LMS

To remain competitive, support our high-performance culture and allow for more flexibility in the way we work, we offer a hybrid work model and flexible dress code for our eligible office-based workforce in Canada, the U.S. and Mexico. #LI-Hybrid

**POSTULEZ :
APPLY :**

https://tcenergy.wd3.myworkdayjobs.com/CAREER_SITE_TC/job/Kapuskasing-Ontario/Field-Administrative-Associate--Hearst-Area-_JR-05019



MATCH

À NE PAS MANQUER
CE VENDREDI
3 NOVEMBRE

19h



VS



CE DIMANCHE
5 NOVEMBRE

VS



16h

SOYEZ LE 7^e JOUEUR
JUSQU'EN FINALE

LES SPORTS

Le Regional Express et les HLK U13 et U11 brisent la glace

Par Guy Morin

Les trois équipes étaient en action du côté de South Porcupine le weekend dernier pour amorcer une nouvelle saison.

HLK U11

La troupe dirigée par Martin Picard a remporté son premier match de la saison vendredi en défaisant les Rockies de Smooth Rock Falls. L'équipe a par la suite subi des revers de 9 à 0 face à Kapuskasing, 3 à 1 contre Cochrane et 3 à 2 devant Iroquois Falls. L'équipe a ainsi été écartée de la ronde des médailles.

HLK U13

L'équipe dirigée cette fois-ci par Alain Rioux a subi une seule défaite, soit dimanche matin en demi-finale par la marque de 2 à 1 aux mains de Kirkland Lake.

En ronde préliminaire, les moins de 13 ans ont remporté des victoires de 5 à 4 aux dépens de North Bay, 7 à 5 face à North Shore dont sept différents marqueurs pour l'équipe de Hearst, 2 à 1 contre Iroquois Falls et fait match nul 4 à 4 vis-à-vis South Porcupine. L'entraîneur Rioux s'est dit très impressionné par la tenue des siens lors de ce premier weekend d'activité.

Regional Express U15

Le poste d'entraîneur de l'équipe des moins de 15 ans est assumé par Rick Rosevear cette saison. La première rencontre s'est soldée par une victoire de 5 à 4 face à Manitoulin avant de subir des défaites de 9 à 1 contre South Porcupine, 2 à 1 face à Timmins et

4 à 1 vis-à-vis West Nipissing. L'Express a terminé son parcours dimanche matin avec une autre défaite devant West Nipissing, cette fois par la marque de 4 à 0. L'équipe amorcera sa saison locale ce weekend alors qu'elle accueillera les Gold Kings de Porcupine.



Départ canon pour les Ice Cats U18

Par Guy Morin

Comme lors des dernières années, les Ice Cats de Hearst disputeront une saison formule tournoi pour limiter les déplacements. Les Jaguars de Kapuskasing étaient les hôtes de ce premier tournoi à la ronde le weekend dernier et on peut dire que les Ice Cats ont très bien réussi leur rentrée.

En effet, les protégées d'Éric Mignault n'ont pas subi la défaite en quatre sorties. Vendredi soir, les jeunes Hearsténnes ont facilement vaincu le Fury's de Thunder Bay par la marque de 7 à 0.

Par la suite, samedi, les filles ont fait match nul 3 à 3 face à



Temiscaming Shores avant de disposer des Lakers de North Bay par la marque de 6 à 0.

Dimanche matin, les Ice Cats ont pris la mesure des Falcons de Timmins par la marque de 4 à 0.

La gardienne de départ des Ice Cats, Oksana Caouette, n'a été mise à l'épreuve que très rarement

pendant le weekend, mais a tout de même récolté trois jeux blancs.

Avec le départ de quelques vétérans, les Ice Cats ont ajouté de nouveaux visages cette saison et se sont très bien tirées d'affaire lors de ce premier weekend, notamment la joueuse affiliée, Maude Proulx.

Les Ice Cats seront à nouveau sur la route ce weekend alors qu'elles participeront à un tournoi à North Bay où elles affronteront tour à tour les formations de Hamilton, New Tecumseth et Georgina.



Deux victoires des Jacks qui font du bien au moral

Par Gilles Péloquin

Les protégés de l'entraîneur-chef Marc-Alain Bégin ont connu une fin de semaine parfaite pour la première fois en octobre. Avec deux gains face au Storm d'Iroquois Falls, l'équipe consolide son emprise sur le troisième rang dans la division Est de la LHJNO.

JACKS 6 STORM 2

Après sept revers à leurs huit dernières sorties, les locaux ont savouré un triomphe de 6 à 2 signé, entre autres, par l'attaquant Tyler Patterson auteur de trois buts et une soirée de quatre points.

L'attaque des Bucherons a finalement « explosé » avec le jeu de puissance marquant trois filets en quatre chances, et ce, devant les 549 spectateurs s'étant déplacés au Centre récréatif Claude-Larose. Se sont aussi signalés dans ce septième gain de la saison les Mathieu Comeau (3a), Liam Boswell (1b-1a), Jack Nolan (1b), Maddoc Newton (1b) et le brio du gardien Tristan Boileau qui ne donnait que deux filets sur 28 tirs en sa direction.

JACKS 4 STORM 2

Samedi soir, deuxième match en trois jours entre les deux équipes et une huitième victoire cette saison de l'Orange et Noir, plus difficile que jeudi soir, par la marque de 4 à 2 devant 596 spectateurs. Le match s'est joué dans les sept dernières minutes de la partie alors que tour à tour Aiden Kalin (13e) et Alex McDonald (17e) ont marqué deux buts fort importants pour briser une égalité de 2 à 2 et conduire au triomphe de 4 à 2.



Il s'agit d'une quatrième victoire de suite cette année contre Iroquois Falls. Tyler Patterson (1b) et Jack Nolan (1b) ont trompé aussi la vigilance du gardien Connor Dunham-Fox du Storm qui a repoussé 32 tirs des Lumberjacks dans ce match. Le gardien Russ Decoste des Bucherons a bloqué 23 tirs des visiteurs.

SAVIEZ-VOUS QUE... La LHJNO a fait connaître mardi les trois étoiles de sa huitième semaine d'activités et l'on retrouve l'attaquant Tyler Patterson des Bucherons comme deuxième étoile de la semaine.

La formation de Marc-Alain Bégin termine le mois d'octobre avec trois victoires et sept défaites en dix parties. L'Orange et Noir va, en début novembre, jouer ses cinq prochaines parties à domicile au Centre récréatif Claude-Larose devant ses partisans.

Les gardiens Tristan Boileau (fiche 4v-4d-1dp-1dtb) et Russ Decoste

(4v-4d) ont accordé, en 18 sorties jusqu'ici cette saison, 65 buts aux adversaires, donc une moyenne combinée de 3,73.

À l'offensive, après les deux premiers mois du calendrier régulier, Tyler Patterson est le meilleur buteur avec 14 buts, Liam Boswell est le meilleur passeur avec 14 et Tyler Patterson est aussi le meilleur marqueur de l'équipe avec un total de 24 points.

Les Jacks ont la troisième meilleure foule de la ligue après huit parties, avec une moyenne de 647 spectateurs, derrière Timmins avec 974 et les Eagles de Soo avec 705.

Après deux mois de joutes dans la LHJNO, la présentation à ce jour de cent parties, la moyenne de la ligue est de 389 personnes en moyenne dans les douze arénas du circuit pour un total, ce jeudi, de 38 979 spectateurs.

LA LHJC SE RAPPELLE... 70 joueurs ou entraîneurs de la LNH

ont commencé dans la Ligue de hockey junior canadienne. En effet, la ligue a publié en début de semaine une statistique fort intéressante rappelant que pas moins de 70 joueurs et/ou entraîneurs issus de son circuit évoluent aujourd'hui dans la Ligue nationale de hockey. Parmi les joueurs près de notre ligue actuelle (LHJNO) rappelons les Collin Miller des Soo Thunderbirds avec les Devils du New Jersey, Boris Katchouk aussi des Thunderbirds avec les Black Hawks de Chicago, sans oublier le plus connu, Claude Giroux avec les Sens à Ottawa qui a joué junior avec les Grads de Cumberland (CCHL), et également l'entraîneur des Predators de Nashville, Andrew Brunette, qui dirigeait jadis dans notre ligue avec les défunts Canadiens de Rayside-Balfour.

LES PROCHAINES SORTIES... Les Lumberjacks recevront au Centre récréatif Claude-Larose ce vendredi les Cubs de Sudbury à 19 h. L'équipe de Marc-Alain Bégin sera en quête d'un premier gain en deux ans contre la formation du premier rang de la ligue avec 28 points. Dimanche en matinée, soit 16 h, les locaux disputeront la victoire pour une troisième fois en quatre joutes contre le Storm d'Iroquois Falls. Les Jacks, en quatre parties jusqu'ici cette année contre Iroquois Falls, ont marqué 23 buts et concédé huit filets au Storm.



Division Est	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Powassan, Voodooos	18	12	4	0	2	26
2- Timmins, Rock	18	10	6	2	0	22
3- Hearst, Lumberjacks	18	8	8	1	1	18
4- Kirkland Lake, Gold Miners	18	4	11	2	1	11
5- Iroquois Falls, Storm	19	5	14	0	0	10
6- Rivière des Français, Rapides	19	3	15	1	0	7

Selon la LHJNO, 2 novembre

Division Ouest	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Greater Sudbury, Cubs	18	14	4	0	0	28
2- Soo, Thunderbirds	19	12	4	2	1	27
3- Blind River, Beavers	19	13	6	0	0	26
4- Espanola, Paper Kings	19	13	6	0	0	26
5- Soo, Eagles	18	12	5	0	1	25
6- Elliot Lake, Vikings	17	4	10	1	2	11

TOURNOI DE HOCKEY MIXTE BONNIE & CLYDE

Du 29 au 31 décembre 2023
5 contre 5
Chaque équipe joue un minimum de 4 joutes
3 périodes de 10 minutes
Une équipe consiste de 5 femmes et 5 hommes
Les divisions sont A, B et C
Pour s'inscrire: www.hasto.ca




Scannez pour
voir notre circulaire
numérique complète



Independent™

Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 2 AU MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023

Obtenez 8 000 (points) pour chaque 30 \$ dépensé sur Détergent à lessive Gain, Flings, assouplissant, feuilles ou perles formats et variétés sélectionnés 21210302_EA/21405174_EA	Valeur 8 \$ Gain	2,99 \$ Prix de membre 3,99 \$ Prix non membre Rabais membre 1 \$ Les biscuits Célébration de Leclerc variétés sélectionnées 240 g 20965364_EA/20965368_EA	14,99 \$ Prix de membre 21,99 \$ Prix non membre Rabais membre 7 \$ Papier hygiénique PC® 30=100 rouleaux 21450846_EA	14,99 \$ Prix de membre 18,99 \$ Prix non membre Rabais membre 4 \$ Nourriture pour chiens IAMS variétés sélectionnées 2,72 - 3,2 kg 20912435_EA
---	--	---	--	---

refroidi à l'air

\$10

PC® Menu bleu®
poitrines de poulet 3's
ou cuisses 8's
désossées et sans peau,
réfrigérées à l'air
produit du Canada
21340952_EA/21341017_EA

RABAIS DE LA SEMAINE

3.99 lb

Bœuf haché maigre
format familial
8,80/kg
20874394_KG

SOLDE
RABAIS 4 \$ LB

8.99 lb

Filets de saumon de
l'Atlantique frais
format familial
19,82/kg
Produits de la mer frais sous
réserve de disponibilité
20720065_KG

SOLDE
RABAIS 1 \$ LB

2.49 lb

Combinaison de
longe de porc,
côtelettes, faux-filet
et portion de côtes
avec os
5,49/kg
20822343_KG

Boucherie

air chilled
CANADA

4.49 lb

Pilons de poulet PC®
Free From®
réfrigérés à l'air,
Club Pack®
9,90/kg
21205092_KG

7.49 lb

Boulettes de
viande de
bœuf maigre
préparées en
magasin
16,51/kg
21427963_KG

2/\$18
Moins
de 2
9,99 \$ chaque

Saucisses de
porc jumbo
surgelées
Marcangelo
variétés sélectionnées
500/675 g
21289731_EA/21289868_EA

2/\$12

Dinde ou poulet haché
PC® Menu bleu
454 g
21100091_EA/21100092_EA

10.99

Pâtés
St-Hubert ou
Swiss Chalet
variétés
sélectionnées
surgelés
650/800 g
20719334_EA/
21047194_EA

12.99

Ailes de poulet
Schneiders 615 g
surgelées ou
cuisses de poulet
ou filet de porc
rôtis de
Maple Leaf
entièrement cuits
400/600 g
21372123_EA/21530642_EA

RABAIS DE 1,58 \$
QUAND VOUS EN ACHETEZ 2

2/\$5
Moins
de 2
3,29 \$ chaque

Schneiders Lunchmate
Stackers ou Kits
variétés sélectionnées
75 - 120 g
21310034_EA/21120887_EA

2.99 lb

Raisins verts sans pépins PC®
extra larges
produit des É.-U.,
catégorie no 1
6,59/kg
2042575001_KG

2.99 **2 lb du sac**

Citrons Farmer's Market™
produit d'Afrique du Sud
2 lb par sac
20051015001_EA/2128938001_EA

journal Trouvailles^{MC}

**CÉLÉBRONS 40 ANS
DE SAVOUREUX
PRODUITS PC®!**

Découvrez
CE QUI SE TROUVE
à l'intérieur

Discover
What's
Inside

Scannez pour
découvrir plus